

Démocratie

Organe du Parti Démocrate de l'Indépendance — 65, Bd Danton Casablanca

Première Année N° 17

Lundi 29 Avril 1957

Prix : 30 Fr.



Notre camarade le professeur Abdelwahed Laraki est tombé lâchement assassiné par les fascistes. Son assassinat est une leçon que doivent méditer tous les démocrates. Ceux qui l'ont assassiné vivent encore libres. Seront-ils châtiés ainsi que ceux qui ont armé les bras de ces tueurs à gages ?

TANGER DANS L'ATTENTE DE LA CHARTE

EN PAGE 11

LES CHOSES VUES A DISTANCE

EN PAGE 8



A-t-il encore assez d'autorité
pour sauvegarder l'unité du royaume de Jordanie ?

L'ETRANGE IMPOSTURE (suite)

EN PAGE 5

SAHARA : Opération Pétrole

EN PAGES 6 ET 7

LE MONDE ARABE ENTRE LES DEUX BLOCS

Une grande épreuve de force se déroula au Moyen-Orient après la nationalisation du Canal de Suez. Deux tendances se manifestèrent au sein des gouvernements des pays arabes, d'un côté la tendance caïrote-damasquoise, séoudienne et jordanienne qui, à la veille de l'agression impérialiste en Egypte était ouvertement en faveur d'une politique de neutralité positive et d'un autre côté le groupe du pacte de Bagdad de tendance occidentale. La confrontation de ces deux politiques s'est violemment manifestée au moment de la divulgation du plan Eisenhower pour le Moyen-Orient.

Certains secteurs de l'opinion arabe ont pensé que le voyage du Roi Séoud aux Etats-Unis pourrait apporter une solution de conciliation. Le retour du roi séoudien fut suivi de son arrivée au Moyen-Orient par M. Richards, envoyé spécial du Président des U.S.A., venu dans les capitales arabes expliquer les vertus de l'aide américaine aide matérielle pour améliorer le niveau de vie des populations et aide morale dans la lutte contre les infiltrations de la doctrine communiste. C'est ainsi que l'approbation par le Congrès U.S. de la doctrine Eisenhower entraîna les Etats-Unis à adhérer militairement au pacte de Bagdad.

L'épreuve de force se dessinait de plus en plus entre la diplomatie soviétique et la diplomatie américaine. Il ne restait plus qu'à choisir le terrain : le petit royaume de Jordanie était tout désigné pour servir de ring aux deux colosses.

Le gouvernement Naboulsi qui venait au cours de la même semaine de renouer des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., d'échanger des ambassadeurs avec Moscou et reconnaître dans le même temps le gouvernement de Pékin comme gou-

vernement légitime de la Chine, s'était attiré l'opposition violente des forces jordaniennes favorables à l'Angleterre et aux U.S.A., forces groupées autour du jeune roi Hussein.

Nul n'ignore que le royaume de Jordanie, qui n'est pas autre chose que la juxtaposition de l'ancien emirat du roi Abdallah et de la partie nord de l'ex-mandat britannique de Palestine, est un royaume encore bien fragile. Nul doute que des remous aussi violents que ceux qui se sont produits après la démission-forcée du gouvernement Naboulsi ne peuvent favoriser la consolidation de cette unité naissante et débile.

Ces décisions d'une extrême gravité ont été prises par S.M. le Roi Hussein à la suite des manifestations populaires en faveur du gouvernement démissionné. L'état de siège a été décidé, bientôt suivi par la dissolution des partis politiques et l'arrestation des leaders de la nouvelle opposition. Les agences de presse nous apprendront-elles la dissolution du parlement jordanien ?

La situation reste confuse à Aman et nul ne sait si le trône dont la mission était d'unifier la disparate géographie jordanienne, n'est pas devenu un facteur de division ? Résistera-t-il devant ceux qui sont emprisonnés, arrêtés ou traqués ?

Les blocs militaires tirent les ficelles en coulisse, assistant en spectateurs innocents aux déchirements tragiques des jeunes peuples encore inexpérimentés. Il est temps en Orient de trouver une solution qui facilitera l'union de tous les pays arabes afin de constituer un ensemble puissant, capable de jouer sur le plan international, un rôle prépondérant sans être à la remorque de Moscou ou de Washington.

LE DIPLOMATE

LE RETOUR DE M^e BENJELLOUN



Notre camarade Abdelkader Benjelloun, ancien Ministre des Finances et secrétaire général par intérim du Parti Démocrate de l'Indépendance est de retour parmi nous.

Après avoir passé en Suisse à Lausanne une longue convalescence, M. Abdelkader Benjelloun a retrouvé le Maroc et ses amis.

Notre parti qui est heureux de retrouver un de ses vaillants chefs lui souhaite l'heureux retour qu'il est en droit d'attendre.

Ainsi l'état-major du Parti Démocrate de l'Indépendance est à présent au complet.

A l'heure où le Maroc traverse une des périodes les plus difficiles de son histoire une mobilisation générale des énergies valables nationales est une nécessité urgente.

Notre camarade Benjelloun rentre au moment voulu pour aider le Maroc par son expérience et ses conseils à dépasser le cap difficile que nous traversons.

— 0 —

Fabrication de véhicules militaires en Egypte

A la suite de négociations en cours depuis le mois d'août 1956, l'Egypte vient de commander à la Société Simson Suhl d'Allemagne de l'Est l'installation d'une usine destinée à la fabrication de véhicules militaires.

L'ensemble du projet doit coûter 4 millions et demi de francs. Le paiement s'effectuera en grande partie en nature par la livraison, à des conditions très favorables, de coton et d'objets égyptiens.

Le marché avait fait l'objet d'une adjudication à laquelle prirent part Volkswagen et Mercedes. Les constructeurs d'Allemagne de l'Ouest soumettent des prix nettement plus élevés que leurs concurrents de la zone soviétique.

L'usine égyptienne est destinée à fabriquer des petites voitures tous terrains genre jeep, des camions pour transports de troupes et des remorques d'artillerie légère.

Avant de s'engager, l'Egypte avait exigé de faire des essais sur des véhicules allemands correspondant aux types qui seront construits en Egypte.

L'usine sera située dans la banlieue du Caire et devrait être achevée en 1959. Des techniciens et des monteurs formeront gratuitement la main-d'œuvre locale pendant un an à dater de la mise en route de l'usine.

L'Allemagne de l'Est construit également une cale sèche pour la marine marchande égyptienne.

Passeports et discrimination

Nous avons reçu de nombreuses lettres de compatriotes israéliètes contre le Service des Passeports. En effet les agents préposés à la délivrance de cette pièce après avoir soumis les demandeurs à la foule des formalités d'usage, n'y apportent jamais la suite logique que le «équerrant en attend» : l'obtention de son passeport.

Nous sommes très surpris de ces procédés qui tendent à appliquer — même dans ce domaine — une politique discriminatoire. Nous n'admettrons jamais que continue ce système des citoyens privilégiés.

A l'heure de l'Indépendance, il est inadmissible que des citoyens, Marocains au même titre que les autres, se voient mis en marge de la communauté nationale par des discriminations qui ne peuvent que porter tort à la renommée de notre pays.

Importateur dispos. contrat en exclusiv. p. articles grand. diffusi. ch. associé dispos. fonds p. dévelop. aff. - Ecr. Journal.

En passant...

En passant... mes pas m'ont conduit près d'un immeuble administratif destiné aux familles de militaires, mais dans lequel logent aussi des fonctionnaires civils.

Depuis que des départs ont eu lieu, des appartements restent vacants qu'on ne songe pas à attribuer à des Marocains lesquels à plus d'un titre méritent de profiter des constructions de l'Etat marocain. L'essai qui a été fait de leur attribuer des logements dans ce même immeuble, a suscité l'indignation de certains qui, après les vacances, en sont venus aux menaces à l'intention des deux indésirables dont on veut provoquer le départ du quartier.

N'y aurait-il pas lieu, à cette occasion de rappeler à notre Ministère de l'Habitat — mais au fait existe-t-il ? — que par l'attribution à des Marocains des logements vacants on pourrait dégorger les médinas et penser à améliorer le standing d'habitation des Marocains qui attendent de l'Indépendance l'amélioration de leur sort.

Cela permettrait de résoudre — en attendant — le problème des « carrières » et donnerait aux Marocains le droit de s'installer dans les locaux vacants qui étaient réservés aux fonctionnaires de l'ancien régime. Nos compatriotes seraient présents un peu partout, chez eux. Cela donnerait une chance à la classe ouvrière d'avoir des logements décentes.

D'ici là, j'espère que nous aurons un Ministère de l'Habitat qui pensera à loger ceux qui souffrent dans les bidonvilles : honte du Maroc moderne.

LE PROMENEUR

Compagnie des Tramways et Autobus de Casablanca

DESSERTE DE LA FOIRE INTERNATIONALE

LIGNES REGULIERES

Lignes 1 (arrêt Bd Moulay Youssef)

8 (arrêt Bd. des Mutilés)

11 (arrêts rue Flaubert et Bd Calmel)

15 (arrêt Bd. Moulay Youssef)

seront renforcées en cas d'affluence.

SERVICES SPECIAUX

1°) Service Place de France - Foire

Permanent tous les jours jusqu'à la fermeture de la Foire.

DEPARTS : Selon l'affluence

TARIFS : Avant 20 h. 25 francs

Après 20 h. 40 francs

2°) Service de Nuit (Tarif 60 francs)

Les Vendredis - Samedis - Dimanches et jours fériés.

DEPARTS à 20 h. 30

a) des Roches Noires (terminus ligne 1)

b) de Bournazel (terminus L. 3) et Cité Mohammedia (Jonquières)

c) du Maarif - Beauséjour - Oasis - Franceville et Derb Ghalef.

d) de Sidi Othman - Ben M'Sik - Nouvelle Médina - Garage Allal et Pl. des Quinconces.

DEPARTS à 23 h. et 0 h. 30 de la Foire.

M. COSTE, Agent Immobilier à FES depuis de longues années, prévient ses amis et clients qu'il reste à leur disposition en son bureau rue de Savoie N° 38, où le meilleur accueil leur sera toujours réservé. — Reçoit le matin seulement de 9 heures à midi. — Tél. 254-94.

Les événements... et les hommes

SUR UN ENLEVEMENT

« Le Monde » a été le premier à annoncer l'enlèvement du cheik Larbi Tébessi par quatre individus vêtus d'uniformes de parachutistes et qui circulaient dans une jeep couleur sable. Le Ministre-Résident fit savoir après enquête qu'aucune unité militaire ne détenait le cheik Larbi Tébessi. Celui-ci n'en a pas moins disparu et ses amis pensent que les auteurs de son enlèvement l'auraient, presque immédiatement après, remis à un groupe contre-terroriste.

Une autre disparition, celle de l'écrivain et professeur de lettres Mouloud Mammeri, a donné lieu à diverses palinodies des « milieux bien informés ». La dernière est que Mouloud Mammeri se serait caché pendant deux mois dans la crainte d'être tué par le F.L.N. Or, selon ses déclarations de l'écrivain à son arrivée à Rabat :

1°) — Il dut se mettre à l'abri près de Taourirt Mimoun (Kabylie)

sous la protection d'un maquis F.L.N. pour éviter d'être pris, comme la plupart de ses amis libéraux, par les parachutistes.

2°) — Après avoir facilement obtenu un passeport pour le Maroc le gouvernement général lui aurait refusé l'autorisation de sortir d'Algérie.

3°) — Devant l'ampleur que prenait la protestation du comité national des écrivains, le Ministre-Résident a fait contacter Mouloud Mammeri et lui a accordé l'autorisation de sortie.

4°) — Mouloud Mammeri, dans l'appartement même de son oncle Si Mammeri, ministre du Palais Impérial, a déclaré que « ses sentiments démocratiques étaient anacroniques à ceux qu'avaient exprimés à plusieurs reprises la Fédération des libéraux d'Algérie et qu'il ne pourrait retourner dans son pays tant que s'y poursuivrait la politique de Robert Lacoste. »

Front de Libération Nationale Algérienne

COMMUNIQUE

Les colonialistes français ne désespèrent pas de reconquérir les deux ailes d'un Maghreb échappées à leur domination.

Pour ce faire ils savent qu'il leur faut coûte que coûte se maintenir en Algérie qui constituerait un bastion idéal pour l'entreprise de reconquête totale.

La guerre d'extermination qu'ils livrent aux Algériens s'étend au-delà même de nos frontières.

Le 29 mars dernier, dans le quartier de Bab-Djedid à Tunis, une bombe de forte puissance explosa devant un local occupé par les réfugiés algériens entraînant la mort de trois d'entre eux.

Le 20 avril à Meknès un odieux attentat coûta la vie à M. RAHAL Sâad, un des responsables locaux du F.L.N. ainsi qu'à son père, sa mère, son fils et sa nièce. D'autres membres de sa famille étaient gravement blessés.

Ainsi le chantage, les pressions et les provocations s'étant avérés inefficaces, les colonialistes passent en Tunisie et au Maroc, à l'action brutale, aveugle et meurtrière.

Les objectifs de ces attentats sont évidents :

Il s'agit pour leurs auteurs et instigateurs :

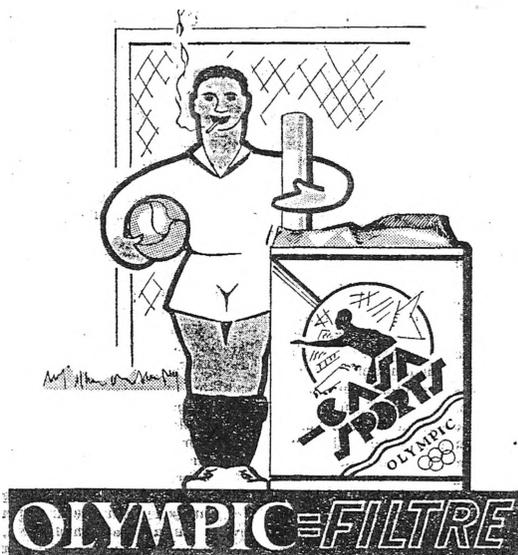
1°) d'organiser la liquidation méthodique des patriotes algériens qui dans les pays frères aident à la libération de leurs pays, c'est-à-dire en définitive à la consolidation de la liberté en Afrique du Nord.

2°) d'amener les Algériens à venger les meurtres dont ils sont victimes, et d'en faire de la sorte aux yeux des responsables de l'ordre public tunisien et marocain des agents provocateurs de troubles, donc indésirables dans des pays ayant surtout besoin d'ordre et de paix pour asseoir fermement leur indépendance.

Les Algériens résidant en Tunisie et au Maroc sauront rester vigilants devant de telles manœuvres provocatrices.

Ils mettent leur entière confiance dans les autorités de ces pays pour poursuivre et châtier les criminels qui jouissent d'une hospitalité généreuse et bienveillante, espèrent pouvoir sans risque mener leur œuvre de mort et de destruction.

Fait le 21 avril 1957



EDITORIAL

ABDELWAHAD LARAKI

Il y a un an, une incroyable nouvelle se répandait à travers le monde et nous parvenait à Paris : l'assassinat de notre ami et compagnon de lutte, le professeur Abdelwahed Laraki.

Le Maroc entier en fut consterné. Cette fois, les assassins avaient eu toutes les audaces, le 27^e jour du Ramadan, le jour le plus sacré de la religion musulmane, le lendemain d'une nuit de veille, de prières et de méditation, des mains criminelles, bien inconscientes mais armées par des esprits diaboliques étaient venues abattre en plein jour, à Fez, alors que la ville se réveillait de sa torpeur, alors que le peuple allait dire la prière des morts, l'homme le plus valeureux, l'homme le plus pur, l'homme le plus honnête que notre génération eut connu.

Abdelwahed Laraki, formé dès sa prime jeunesse au sein de notre grand parti, ayant milité dans les mouvements de jeunes, a graduellement et à force de travail, de constance et de fidélité gravi un à un les degrés de la hiérarchie pour devenir le secrétaire général de la fédération de Fez, l'une des plus redoutables et des plus puissantes fédérations de notre Parti.

Ayant connu la prison, l'exil, ayant organisé et dirigé des manifestations nationalistes, dès 1937, Abdelwahed Laraki, orateur véhément et subtil savait communiquer aux masses son idéal démocratique. Il aimait ces masses, il aimait ce peuple qu'il fréquentait dans les cellules et chez qui il se rendait pour puiser l'enseignement d'un humanisme qui se faisait toujours plus exigeant.

Abdelwahed était l'idole de toutes ces masses : paysans et artisans de Fez. Il allait en frère, en ami dans leurs humbles demeures se renseigner sur leurs difficultés, sur leur misère et il n'avait de repos que lorsqu'il avait apporté quelque apaisement à la souffrance de ces déshérités.

Intellectuel, Abdelwahed Laraki devint peu à peu l'un des hommes les plus écoutés et les plus respectés du Collège des Ulémas. Malgré sa jeunesse, son grand savoir, sa probité intellectuelle et morale, sa droiture l'avaient imposé à ses pairs et particulièrement à toutes ces vieilles barbes fleuries de l'Université Karaouine qui ont fini par le considérer comme leur plus sûr conseiller.

S'il est vrai que les plus grands caractères ne se révèlent que dans les événements dramatiques, la crise d'août 1953 révéla au Maroc, Abdelwahed l'incorruptible et l'intransigeant.

Il fut le premier à crier à la face du monde que le droit musulman était contre l'incarnation du fantôme Arafat. Il ne cessait de répéter : S.M. Mohammed V est et restera le Roi légitime. Peu à peu, il communiqua sa volonté à tout le corps des Ulémas qui allait solennellement dès l'année 1954 excommunier Ben Arafat l'illégitime.

Inlassable, il nous prodigua les consultations juridiques qui, à Paris, donnaient plus de poids à nos dossiers durant les années 1954-1955. Dépêché par ses pairs à la Conférence d'Aix-les-Bains, sa grande sérénité, son étonnante présence morale, ont heureusement influé sur les membres de la délégation française, surpris par la pureté du regard du jeune professeur d'université, pureté contrastant avec l'essoufflement cacochyme du traître Abdelhai Kittani.

Nous avons souvent entendu, notre ami Abdelwahed au retour de ses randonnées dans la montagne riffaine d'où il revenait après avoir circulé à dos de mulet, jour et nuit, de tribu en tribu, organisant la résistance, ravitaillant les combattants, encourageant les habitants, nous l'avons entendu avec un courage paisible, discret, parfois même timide, raconter les exploits de nos combattants auxquels il venait assister.

Ce géant, ce grand démocrate, ce patriote qui n'a jamais hésité à faire le sacrifice de lui-même afin que le Maroc se libère et afin que son idéal démocratique triomphe ; le grand Abdelwahed a été choisi comme cible par les fascistes. Ils l'ont abattu croyant abattre avec lui cette démocratie marocaine dont il est devenu le symbole.

Qu'ils se trompent ; qu'ils déchantent, l'âme d'Abdelwahed Laraki est en nous tous. Nous avons juré sur sa tombe, nous ses compagnons de lutte de rester fidèles aux principes de notre parti et de n'avoir de repos que le jour où ces principes auront triomphé dans un Maroc démocratiquement organisé et humainement juste.

Quelle triste destinée est celle qui pèse sur ceux qui ont armé tes assassins, mon cher Abdelwahed ! Dormiront-ils un jour en paix ? Nous en doutons, ton ombre les suit partout, cette ombre lumineuse comme un message. Dormiront-ils en paix ; ceux qui n'ont pas encore découvert tes assassins ? Dormiront-ils en paix ceux qui n'ont pas encore jugé tes assassins ? Ton souvenir les hantera, et demain, à la face de Dieu, nous préférons être du côté des victimes que du côté des assassins.

Abdelwahed, nous te saluons et nous jurons de te rester fidèles !

« DEMOCRATIE »

LE COLONIALISME ET L'ISLAM EN AFRIQUE NOIRE

Parmi les nombreux problèmes qui se posent à la jeunesse de l'Afrique Noire celui de l'Islam en est le plus délicat, le plus difficile à résoudre. Mais tout problème si délicat soit-il laisse entrevoir une possibilité de solution. Il suffit de connaître et d'appliquer les règles qui régissent le phénomène à étudier. Le courage et la persévérance seconderont très utilement la bonne connaissance des règles. C'est ainsi que nous pouvons constater dans tous les domaines laïques de la vie, un élan généreux des jeunes dont il nous est permis de préjuger de fructueux résultats.

La reviviscence de l'Islam Africain se manifeste par l'éclosion de foyers culturels organisés par des associations jeunes à l'avant-garde desquelles se trouve « l'Union Culturelle Musulmane » dont le dynamisme suscite à l'heure actuelle autant d'intérêt que d'émotion dans les milieux colonialistes. Les aspirations réelles que se font jour au sein de ces mouvements intriguent davantage certains collaborateurs du colonialisme que l'Administration colonialiste elle-même.

L'ignorance par le colonisateur de notre Religion est un germe de dissentiment et, est incompatible avec l'heureuse formule que représente la collaboration étroite, librement consentie de deux parties également dignes. Aujourd'hui, où les mots, « Amitié Franco-Marocaine » « Franco-Musulmane » etc... concrétisent cet idéal de franche collaboration, il n'est pas inutile de rappeler ces paroles de Waldeck Rousseau qui fut, un grand français et un grand républicain : « *Laissons les peuples se développer librement dans leur propre civilisation !* » Nous estimons que c'est dans la coopération des civilisations locales, avec la pensée française, cimentée par la culture technique conduite à l'origine par des techniciens français, que pourra se trouver la stabilité d'une Union Française durable ; constitution « discutée » puis admise par tous ses membres, « à égalité de droit et de bénéfices, selon leur compétence et leurs rapports ». Des ministères, des organismes fondés par la France se sont depuis longtemps penchés avec intérêt et plus ou moins de compétence sur ces problèmes extérieurs dont dépend l'avenir des relations franco-africaines. Plus récemment, hommes du Gouvernement et parlementaires français ont recommandé le développement et l'enseignement arabe dans les régions africaines fortement islamisées. N'est-ce pas en Afrique Occidentale dite « Française », plus que partout ailleurs que l'enseignement de l'arabe a besoin d'être réformé et développé ? Ce n'est pas le moindre mérite de l'Union Culturelle Musulmane que de représenter actuellement la précieuse adjuvante de l'action gouvernementale française car elle a pris d'heureuses initiatives dans ce domaine où je souhaite qu'elle obtienne toute la latitude d'action qu'elle réclame sur tout les plans. Pourqu'ici l'Islam ne

par le

Prince Cissé Zackaria ben KHAINON

Secrétaire Général du Mouvement de Libération Mauritanienne

jouirait pas en Afrique du libéralisme dont bénéficie le christianisme sur ce point ? L'Administration colonialiste française pourrait-elle proposer pour la connaissance de l'Islam le programme schématique que lui rapportent les jeunes musulmans d'Afrique Noire ? Gageons que non ! Deux notions fondamentales en plus de celles que nous venons de souligner nous autorisent à préjuger que ce brunt n'est pas fondé.

La première est que la bonne pratique et la connaissance judicieuse de l'Islam ne nuit en rien aux intérêts de la France sur le sol africain. La deuxième est que la pensée française d'alors semblait avoir été vraiment de bonne foi dans ses rapports avec l'Islam. L'entente a débuté au Moyen-Age par l'échange d'ambassades entre Charlemagne et Harouna Al Raschid ; le Roi Saint-Louis tenta d'établir des rapports amicaux avec les Arabes et les Mongols Syriens, tous les peuples musulmans

Allié du Sultan Ottoman ; François Ier n'obtient-il pas de ce Souverain de l'Islam la protection des Chrétiens d'Orient ? La France avait favorisé dans la mesure de ses possibilités l'essor d'Ata-Turk, entretenu une amitié séculaire avec l'Egypte. En Afrique Occidentale, l'Administration française respecte les chefs spirituels mais ceux-ci ont-ils cherché à s'unir pour sauvegarder les intérêts de l'Islam en créant notamment dans leur principauté musulmane des écoles islamiques. Leur puissance qui est effective n'est malheureusement mise qu'au profit du colonialisme dont les visées sont irréductiblement opposées à celles de l'Islam humanitaire.

Il appartient à la jeunesse actuelle et aux forces vives des pays africains de rechercher avec la « véritable France » la réalisation d'un idéal commun dans la personnalité humaine, dans la spiritualité, la dignité et la solidarité, en dehors des formations religieuses différentes. L'Islam quoiqu'on en dise est loin d'être un obstacle à une telle collaboration. S'il interdit la dégradation de l'âme au profit des jouissances terrestres, il ne s'oppose en aucun façon au progrès technique ; il prône hautement la science religieuse au même titre que la science laïque : « *allez chercher la science partout, jusqu'en Chine* » ordonne le prophète Mohammed ; et, dans ces paroles célèbres, le mot Chine symbolise le lointain dans l'espace et le temps, un lointain qui n'implique aucune restriction à la liberté de recherche. Ainsi l'Islam authentique est non seulement parfaitement compatible avec le progrès scientifique, mais pour nous, jeunes musulmans, il est la

seule condition de la promotion spirituelle, morale et sociale.

Il faut rendre un profond et sincère hommage à l'Association Nationale des Etudiants

Marocains dont le dynamisme a permis le premier contact officiel entre les jeunes Africains et Maghrebins. Nous espérons, nous le souhaitons de tout cœur que ce premier pas fait par le Maroc sera suivi d'un autre qui rétablira désormais les liens de fraternité qui doivent unir les Afriques Musulmanes qui n'ont qu'un ennemi commun : le colonialisme. Déjà, l'Association dite « Union Culturelle Musulmane » dont le siège se trouve à Dakar (Sénégal) s'est mise délibérément à l'avant-garde des mouvements progressistes Africains en prêchant l'Union et le retour à la pureté de l'Islam primitif. Elle désigne la pente et montre comment on doit l'escalader. La naissance de son organe de propagande extrêmement correct dans sa forme, aussi sérieux que savoureux dans son fond marque en Afrique, un véritable avènement. C'est l'avènement, grâce aux efforts ordonnés d'une jeunesse franche et désintéressée — jeunesse qui a acquis son sens développé de combattivité dans Notre Maghreb — de l'Islam prenant brusquement conscience de la force latente qu'il représente en Afrique, force qui va désormais s'unir à celle du monde arabe pour se révéler et s'imposer.

Il faut affirmer avec force et conviction notre respect envers Sa Majesté Mohammed V. Peut-on faire mieux pour resserrer les liens de fraternité entre l'Afrique Noire et le Maghreb ?

Il ne faut pas s'étonner outre mesure de l'incompréhension et des difficultés rencontrées. Elles constituent les indices de toute initiative féconde et sont en proportion directe avec l'importance et l'envergure de l'action. Songez aux difficultés que rencontrèrent les Prophètes au début de leur prédication ? Echecs, épreuves, humiliations, insultes, calomnies rien n'a manqué à ce cortège d'avaries subies par « les Grands Hommes, ennemis du temps qui les voit naître ». Beaucoup de sacrifices et de souffrances nous valent le patrimoine dont nous sommes si fiers et que nous devons préserver de toute impureté pour le plus grand bonheur des générations actuelles et des générations africaines à venir.



REVUE DE LA PRESSE

Domination et Association

Le Monde du 21-22 avril a ouvert les colonnes de ses « LIBRES OPINIONS » à Olivier POZZO DI BORGIO qui, sous le titre « LE SECOND QUART D'HEURE » donne son opinion sur le problème algérien.

Cette étude est divisée en trois chapitres : 1° De l'injustice subie à l'indépendance réclamée. 2° Vers le collège unique par la ségrégation ? 3° Domination et association. C'est ce dernier chapitre, que nous reproduisons ci-dessous :

La majorité des députés et des Européens d'Algérie ont choisi, sans se l'avouer, la pacification permanente. Attendre en attendant, c'est après tout une politique. Absurde, comme la vie même : qu'est-ce que vivre, sinon gagner du temps ?

Malheureusement les Nations Unies ne nous ont accordé qu'un sursis, et le département d'Etat est pressé de pacifier, unifier et organiser l'Afrique pour qu'elle résiste au communisme. Si la présence française en Algérie y contribue, tant mieux. Mais si la France ne s'entend pas rapidement avec les nationalistes Ferhat Abbas deviendra pour lui un interlocuteur valable. Nasser en

est bien un. L'indépendance — l'exemple de la Tunisie et du Maroc le montre — est, pour la stratégie anticommuniste un danger moindre que l'exaspération d'un peuple.

On n'a pourtant pas le droit de conclure que tout est perdu pour la France : elle n'a pas encore tenté les solutions de justice et d'humanité. Toutes supposent — le gouvernement Mollet le comprit, l'espace d'un matin, quand il nomma le général Catroux gouverneur de l'Algérie — d'abord qu'on rappelle d'Algérie les équipes de politiciens, de fonctionnaires et de militaires auxquels manque l'équité de l'esprit et du cœur, ensuite qu'on y rétablisse la liberté de

la presse et la légalité républicaine. Un dialogue pourra alors s'engager — mais, sachons-le, entre égaux.

L'ère des statuts octroyés est révolue. « Aucun homme, disait Lincoln, n'est assez bon pour gouverner un autre homme sans son consentement. » Nous avons nié cette règle d'or ; mais si nous la faisons loyalement nôtre, alors, au-dessus de l'impérialisme et du défaitisme, brillera la solution fédérale. Parmi les Algériens et les Africains, unanimes à refuser la domination française, les plus lucides redoutent déjà d'être, par une démission de la France, livrés au supercolonialisme de l'Amérique ou de la Petite Europe. « La valise ou le cercueil ! », c'est un cri de guerre. Qu'avec la paix la raison revienne, et l'on découvrira qu'il s'agit non pas de détruire, mais de « reconquérir », d'utiliser pour le bien de tous, le puissant appareil construit par le colonialisme. Toutes les nations, du Togo à la France, veulent légitimement se développer

selon leur génie propre. Mais ce développement sera médiocre et précaire si, pour des tâches qui ne peuvent être que communes, elles ne collaborent pas avec la France au sein d'une Assemblée fédérale.

Quoi ! Une Assemblée où un million de nègres auraient autant de représentants qu'un million de Français ? Quel scandale et quelle utopie ! La démocratie est en effet une utopie parce qu'elle est un défi de la conscience morale de la nature.

Ceux qui refusent l'effort et la discipline qu'elle exige sont les défaitistes et les utopistes véritables : car l'égoïsme, l'orgueil et la violence ont aussi leur naïveté. « L'empire national socialiste durera mille ans. » « Une seule forme de négociation : la guerre. » « Nous sommes au dernier quart d'heure » : autant de formules qui, un jour follement applaudies, entrent l'une après l'autre au musée des illusions perdues.

L'ETRANGE IMPOSTURE (suite)

L'hebdomadaire tunisien l'Action, n° 97, en date du lundi 22 avril 1957 a fait paraître sous le titre « Naissance de l'anti-communisme », un article de son correspondant de Rabat. Dans cet article, sous le couvert d'un anonymat qui témoigne de son peu de courage le correspondant d'Action se basant sur un article paru dans notre tribune libre sous le titre « L'Étrange Imposture » énonce à l'égard de notre parti et de ses prises de position politique des contre-vérités grossières et incompatibles avec l'objectivité qui devrait être la règle de conduite d'un journaliste digne de ce nom.

Nous n'avons pas à chercher à nous justifier, d'autant plus que cet article est passé dans notre rubrique, « Tribune Libre » rubrique n'engageant que la responsabilité du signataire de l'article. Nous déclarons cependant que notre position n'est pas essentiellement différente de celle énoncée dans « L'Étrange Imposture ».

Notre position à l'égard du Parti Communiste est fort simple : Démocrate et anti totalitaire, nous pensons que le problème communiste ne se pose pas au Maroc. Nous estimons cependant que le droit de chacun à la liberté de pensée et d'expression ne peut être mis en cause. Nous ne demandons pas l'arrestation des militants communistes contrairement à ce que certains voudraient laisser sous-entendre ; bien mieux, nous reconnaissons le droit des communistes à la liberté d'expression. Mais parallèlement nous réclamons le droit de formuler les critiques qui nous semblent justifiées, nous réclamons la possibilité de mettre les communistes devant la contradiction de leur position doctrinale et la négation de cette doctrine par leurs agissements. C'est dans la contradiction interne des principes lénino-marxistes et des prises de positions communistes que nous fondons notre certitude quant à la mauvaise foi et l'opportunisme des communistes marocains.

Nous constatons avec étonnement, que la position du P.C. va de la main tendue à un sys-

tème anti-démocratique, à l'approbation d'atteintes à la liberté individuelle. Le correspondant de l'Action qualifie notre dénonciation des crimes et des enlèvements de « propos regrettables ». L'expression est curieusement nuancée.

Si, nous attaquons la collusion des homologues et du communisme, c'est parce que nous jugeons que cette collusion est nuisible aux intérêts de notre pays, c'est notre droit, nous n'en avons pas pour autant réclamé l'échafaud ou des tribunaux d'exception. Nous avons rempli notre devoir de démocrate et la démagogie n'a jamais été, notre fait mais bel et bien celui de la réaction nationale et étrangère et des mous qui ne sont capables que de médisance. Nous avons pris position contre l'interdiction de séjour faite à Ali Yata nous n'avons pas varié et nous sommes d'autant plus à l'aise de critiquer ce qui nous semble critiquable.

Nous tenons malgré tout à souligner la personnalité du correspondant anonyme de l'Action Tunisienne.

Le correspondant bien connu à Rabat de l'hebdomadaire tunisien, semble moins qualifié que quiconque pour donner des leçons de patriotisme au Parti Démocrate de l'Indépendance. Nous ne voulons pas par décence parler de certaines actions passées de ce personnage.

C'est la première fois que dans notre journal, nous sommes amenés à prendre position envers un Marocain à cause de son attitude passée. Nous sommes les premiers à le déplorer et avons hésité à le faire. Cette nécessité s'est imposée à nous, par le fait que notre Parti était directement mis en cause par un Monsieur dont l'opinion est pour le moins sujette à caution.

Lorsque sollicité, il a refusé de mettre sa plume au Service de la Résistance Marocaine au moment de la parution de la revue *El Eikna El Watania* et au service de la cause de Sa Majesté, chassée de son trône, il y a des sujets que l'on n'a pas le droit d'aborder. Voyons M. le Correspondant de l'Action faites un peu d'autocritique.

La liberté d'expression est un droit qui ne connaît pas de limite, hormis la probité et l'objectivité.

Nous tenons néanmoins à mettre en évidence le fait que si nous soulignons les contradictions entre la doctrine du P.C. et ses prises de positions au Maroc, nous ne faisons pas le jeu des deux cents familles ou du colonialisme oppresseur. Toute cette formulation orientée n'a pas prise sur nous. Parti démocrate, qui avons appris au peuple à lutter pour une démocratie sociale sans attendre les leçons de quiconque et qui avons introduit cette notion au sein de la nation marocaine.

Quant à M. le Correspondant de l'Action grand censeur et juge suprême devant l'éternité il est préférable qu'il se rappelle que nous l'avons maintes fois défendu quand à cause de l'usage qu'il a fait de la liberté d'expression, il a été vigoureusement attaqué par ceux qu'il veut soutenir aujourd'hui pour des raisons peut-être matérielles.

A l'époque où la lutte était difficile et dangereuse l'honorable correspondant de l'Action dont l'habileté est grande, pensait peu à se « mouiller » au sein des partis politiques nationaux qui combattaient au prix de grands sacrifices les forces colonialistes. Il est vrai aussi que les meilleures victoires sont celles que l'on s'attribue sans y avoir contribué.

Prendrait-il, l'Indépendance pour un ersatz du colonialisme ? L'amnésie a parfois d'étranges relents subconscientiels. **DEMOCRATIE**

BRILLANTE CONFERENCE DE S. A. R. LE PRINCE MOULAY HASSAN

C'est à Tétouan que son Altesse Royale, le Prince Moulay Hassan a poursuivi le cycle de sa tournée de conférences dont la première eut lieu à Casablanca.

Le Prince traita de la vocation du Maroc entre l'Orient et l'Occident. C'est devant une énorme assistance que S.A.R. Moulay Hassan rappela que la position géographique du Maroc en faisait un lien de rencontre et de compréhension idéal entre les civilisations islamiques et occidentales.

Traitant du principe de la non-appartenance, le Prince déclara notamment :

« Je pense que la neutralité à notre époque est une utopie, car s'il y a un conflit mondial nous serons nécessairement au centre de la mêlée et non pas au-dessus.

« Cette attitude n'est nullement dirigée contre une nation ou un bloc quelconque. Certes nous pouvons avoir des relations économiques et commerciales avec l'U.R.S.S., mais en aucun cas nous ne laisserons le communisme s'installer chez nous, car sa doctrine est incompatible avec notre religion islamique... »

« Nous devons également pratiquer une politique de collaboration avec la France et l'Espagne, qui ont reconnu notre indépendance. Mais cette collaboration doit se poursuivre entre des partenaires égaux. »

La conférence de S.A.R. a remporté un grand succès d'intérêt.

A partir de la semaine prochaine

« Démocratie »

publiera

UNE GRANDE ETUDE
DE M. THAMI QUAZZANI

Ancien Ministre

de la Production Industrielle et des Mines.

PHOSPHATES

Richesse Marocaine

REVUE DE LA PRESSE

Pourquoi les Américains sont-ils anticolonialistes

Le revue *Occident* a publié dans son premier numéro un « débat » entre Messieurs Paul Reynaud et Adlai Stevenson sur le thème ci-dessus mentionné.

Voici quelques extraits substantiels de l'article de l'ancien candidat à la présidence des U.S.A.

TRADITION

Comment en eût-il été autrement alors que nous sommes les enfants d'une révolution nationale contre un maître colonialiste (...).

Il est clair que l'attitude d'opposition prise par l'Amérique à l'égard de ses amis des Nations Unies n'impliquant aucune « préférence » pour le dictateur Nasser. Et je dénierai aussi qu'elle masquât un effort officiel pour supplanter économiquement nos alliés européens dans ces régions, quels qu'eussent été les projets de certaines sociétés américaines trop intéressées à « lancer » leur départ (...).

Les forces explosives du nationalisme de l'anticolonialisme et de l'indépendance ne sont pas une invention du communisme. Mais elles se sont fondées sur un seul message qui, allant de pair avec les progrès techniques de l'ouest, a permis d'espérer légitimement que la pauvreté, la faim, la maladie et la servi-

tude ne constituent pas fatalement la destinée des deux tiers de la race humaine, largement composés de gens de couleur. Pour ces multitudes, le nationalisme, loin d'être anachronique, leur offre l'occasion de prendre conscience d'eux-mêmes, de se gouverner, de développer leurs ressources pour leur confort personnel, de prouver que le meilleur de leur peau ne leur enlève pas le droit de marcher avec dignité parmi leurs semblables (...).

EXEMPLES

Je considère comme un des miracles de ce temps que les Soviets aient pu à la fois appliquer leur brutal impérialisme de la Baltique à la mer Noire et convaincre nombre de peuples de la sincérité de leur profession de foi concernant l'indépendance. Mais on ne peut disconvenir du succès de la politique anticolonialiste de Moscou.

Alors que les peuples asiatiques et africains ont considéré leurs conquêtes

blanches d'Europe avec mépris et méfiance, ils voient dans la Russie une nation asiatique. Et les réalisations de celle-ci dans ses efforts dramatiques pour industrialiser un pays arriéré, jointes à ses prétentions de rejeter tout préjugé racial, ont fait une profonde impression sur les pays sous-développés (...).

Appartenant aux peuples libres et évolués, quand nous parlons du communisme, nous pensons à ce que nous pourrions perdre. Pour des millions d'Asiatiques ou d'Africains, la pensée du communisme évoque l'idée de ce qu'ils pourraient gagner (...).

Les communistes partent avec un avantage important : ce sont les divergences de vues entre les Européens et les Américains sur la politique qu'il convient de suivre à l'égard des peuples coloniaux (...).

De nombreux Européens estiment que, pour s'opposer avec succès à Karl Marx, il faut intervenir par la force, si besoin est, et rompre la chaîne léniniste (colonialisme, nationalisme, communisme), juste au point qui précède l'indépendance totale. Selon eux, cette liberté totale, pour des peuples pauvres

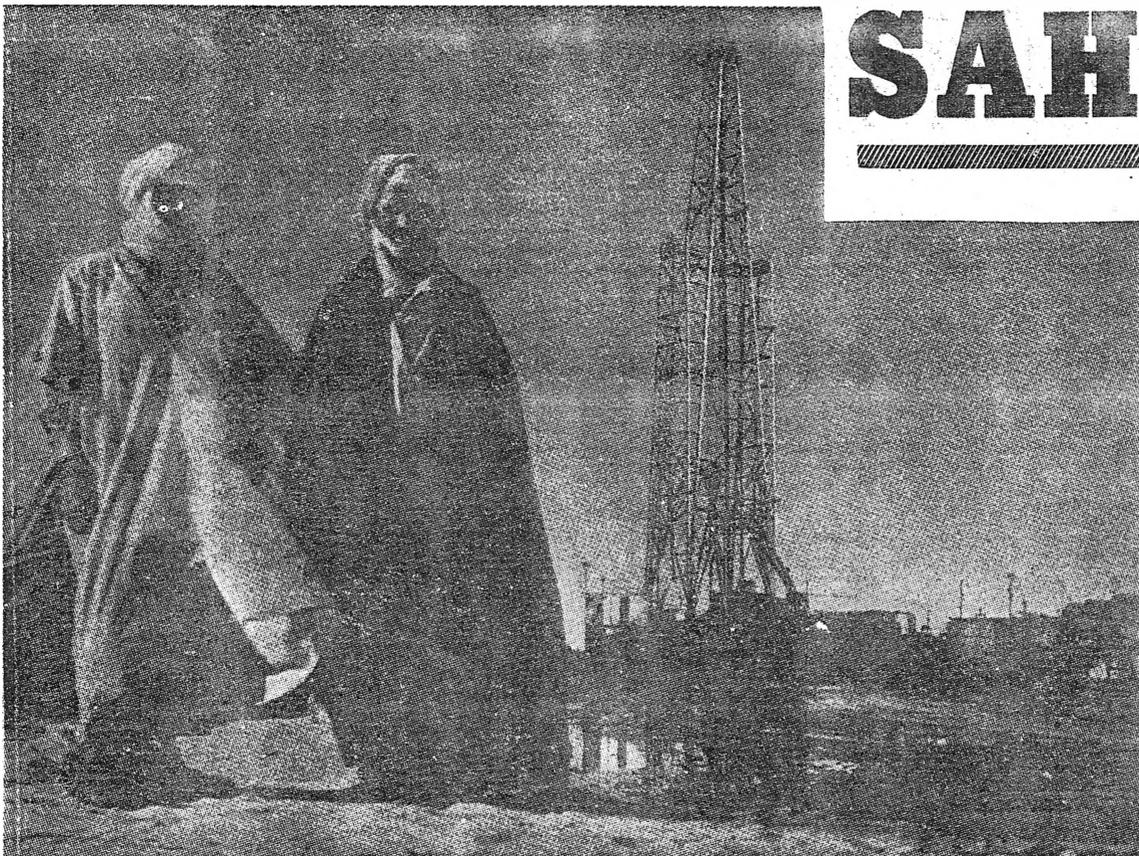
et sans expérience, aboutirait inévitablement à une chute... dans le sein du Kremlin. Ces Européens peuvent citer des exemples : le Nord Viet-Nam communiste, la Syrie et le Cambodge « tentés de rouge », l'Indonésie et le Laos vacillants, l'Égypte de Nasser qui se réjouit de l'appui communiste. Pourquoi, se demandent-ils, les Américains anticomunistes ne le comprennent-ils pas ?

Je crois qu'ils le comprennent, mais d'autres exemples de pays récemment libérés justifient cette opinion que lorsqu'on ne s'oppose pas au nationalisme ou qu'on le discipline (en Birmanie, au Pakistan, en Côte-de-l'Or et même en Inde), ou bien quand l'Occident ne lui résiste que faiblement (comme au Maroc, en Tunisie, en Irak), il demeure fermé aux ruses et à la pression communistes.

Les Américains en concluent que le moment de couper court aux espoirs des communistes ne se situe pas avant la réalisation de l'indépendance, mais immédiatement après, en fournissant un appui amical, un aide économique et des garanties de sécurité ainsi que la protection des Nations Unies.

SAHARA

Un



Le pétrole jaillit quand un bassin sédimentaire rencontre un milliardaire.

Dans la nuit saharienne, le derrick de forage dessine à la lueur des spots électriques son squelette métallique de cathédrale du pétrole. A deux mille trois cents vingt-deux mètres de profondeur, le trépan fouille le sous-sol. Sur le plancher du derrick, des hommes casqués de fer, préparent l'accrochage du prochain tube. Ici,

on fait les trois huit comme chez Citroën. Une cinquantaine de baraques à air conditionné dessinent l'ombre du village du sable. Pétrole-City ne dort jamais, le ronflement assourdi du moteur du derrick s'est installé au sein de la quiétude du désert. Chez les pionniers de l'or noir, on pense pétrole, on parle pétrole, on rêve pétrole.

ALLO KIRBOUM... ICI ALGER

Au cœur de la légende du désert, le pétrole est le premier mirage qui a consenti à sortir du domaine du rêve pour s'installer dans la réalité quotidienne. Six fois par jour, Alger appelle Kirboum...

— Allo Kirboum... Ici, Alger... Je vous entends cinq sur cinq... Quoi de neuf au point IV ?

— Allo Alger... Kirboum vous entend cinq sur cinq... Ici OK... Rapport positif point IV... Envoyez trépan wolfram... N'oubliez pas la bière.

— Allo Kirboum... Bien compris terminé.

La bière et l'eau sont les éléments essentiels de la prospection pétrolière. Au Sahara, un homme normal consomme entre dix-sept et vingt-cinq litres de liquide quotidiennement. Un derrick 500.000 m³. Des avions parachutent le matériel et du poisson frais. Des containers sont largués au-dessus du pays de la soif, là où les hirondelles sont tuées par le soleil à bout portant. En dessous, des hommes peinent à torse nu, la guerre du pétrole est engagée.

Il existe quatre zones de prospection pétrolière, la première à l'ouest de la ligne Colomb-Béchar-Bidon V, cette zone est le royaume du BRP (Bureau de Recherche Pétrolière) financé par l'Etat Français. La seconde se situe au Nord de Timimoun-Hassi Messaoud, c'est le domaine de la Compagnie Française des Pétroles d'Algérie. Au sud de la seconde ligne commence la troisième zone, celle de la Compagnie des Pétroles en Algérie. Cette zone qui a la forme d'un trapèze renversé descend jusqu'à In-Salah. C'est la délimitation géographique de la langue Néerlandaise. Les 2/3 des actions de la CPA appartenant à la Royal-Dutch, filiation du Groupe Shell qui emploie des techniciens hollandais dont la majorité arrivent en droite ligne d'Indonésie. Au sud d'In Salah enfin, la Compagnie de Recherches et Exploitations des Pétroles au Sahara où CREPS, a posé ses jalons dont le tiers est aussi Royal Dutch. Les cartes sont jouées et les

meneurs de jeu, tirent de Londres et de Paris, des ficelles destinées à étrangler à plus ou moins brève échéance les compagnies américaines dont la Standard-Oil est la plus représentative avec sa place de première compagnie mondiale pétrolière. Les experts estiment que les possibilités d'exploitation pétrolière au Sahara peuvent atteindre rapidement l'équivalent du bassin du Moyen-Orient. Les groupes américains répliquent avec la découverte d'un procédé de filtrage permettant l'exploitation rationnelle du pétrole schisteux des Montagnes Rocheuses dont l'évaluation se chiffre à multiplier par dix les ressources mondiales de pétrole.

Tel qu'il est cependant, le Sahara présente l'indéniable intérêt de l'immédiat. L'ampleur des gisements sahariens est actuellement évaluée à la suffisance du ravitaillement européen en 1960 et comme point d'interrogation les régions d'Edjelé en Libye où la Standard Oil laisse percer le bout de l'oreille. A la cadence de la recherche, les cotations en Bourse oscillent à la lueur d'une information souvent dirigée ou inspirée. Indifférent au remous qu'il provoque, Kirboum se contente d'appeler Alger.

— Allo Alger. Situation positive au point IV. Je vous entends cinq sur cinq. Envoyez les trépan réclamés.

A cœur de derrick les trépan violent le sol saharien, la parure d'Antinée n'est plus d'or fin, mais d'actions en bourse qui s'inscrivent à la craie sur les tableaux noirs du Stock Exchange, de la Bourse de Paris et de Wall-Street. On joue sur le pétrole comme au PMU ou comme on jouait à la révolution française aux assignats. Seulement ici, la chance repose sur des chevaux de course qui se nomment géologues, chimistes, foreurs, ingénieurs de la boue. Au steeple-chase du Pétrole, les jockeys portent les casques des grandes compagnies pétrolières.

tente, cotoyant des cadavres de par les rapaces.

Peu à peu, El Goléa se tra Cité des pétroliers, entrepôts Plus de vingt milles kilomètres d'avions tracés et six cent cinq et le sable, les flancs bardés du rale des sahariens que les pét l'habitude acquise.

Bientôt, les derricks d'acier Il fallait trouver de l'eau, on en trifèrent les nouvelles cités du d par tonnes si bien qu'un ingéni cation. A Kirboum à quatre cent centaine de baraques à air c dont le clocher est un derrick r responsable.

Avant de construire le den

Le forage pétrolier est tou Le derrick est une armature mét de hauteur, muni d'un planche mètres de longueur dont l'emba le trépan au cœur de la terre, sibilité de couche pétrole. Le tré attaque le sol, suivant la duret touche la plénitude de la possibil on fait un prélèvement qui por carotte présente une forme cyl l'échec, le plus souvent de l'inc

Une des caractéristiques du but de favoriser la pénétration des têtes foreuses et du sol. En donner des indications sur la témoignent de récentes découve

Ainsi autour du derrick se

Quant à présent si les état commandement, Londres Paris et les ordres sont distribués vers l que et les sondages d'exploit



Patiner dans le sable en « fumer

EL GOLEA, PLAQUE TOURNANTE

El Golea était au départ une oasis tranquille ou le père de Foucault étrennait une pierre tombale toute neuve. Pas de problème important et aux bridges de l'hôtel Transatlantique les Pères Blancs acceptaient de faire des quatrièmes potables. Parfois, un moteur de camion perceait les lointains, c'était une distraction au même titre que l'avion hebdomadaire en provenance d'Alger. El Golea se rendait au terrain pour voir les têtes des touristes ou des nouveaux fonctionnaires. On en avait pour une semaine. Le colonel Augiéras, le propriétaire de l'unique musée saharien qui attend les tempêtes de sable à quatre kilomètres à flanc de dunes au sud-ouest d'El Golea, jouait la gazette locale. La vie s'étirait avec le charme un peu forcé d'un roman de Pierre Benoit. Un jour des gars en short

descendirent de cinq camions.

— Nous sommes les géologues dirent-ils. On vient chercher du pétrole.

C'en fut fini de la tranquillité d'El Golea. Le colonel Augiéras s'enferma avec ses fossiles de brontosaurus et d'atlantosaures et refusa obstinément de fréquenter les trouble-calme. Les géologues furent suivis d'une flopée de camions et de matériel hétéroclite. Et l'on vit s'enfoncer vers le sud au cœur du sable des land-rovers et des camions transportant une kyrielle de gens qui décidèrent de vivre trois ou quatre mois où de mémoire d'homme personne n'avait jamais mis les pieds. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, ils firent des prélèvements, dessinèrent des lignes imaginaires, vivant sous la

Opération PETROLE

enquête de Hafid JELLABI

meaux morts de soif et dévorés
ma en capitale de la recherche.
matériel, atelier de réparation.
sont créés. Dix-sept terrains
camions lancés sur les pistes
sargaison d'El Ayoun, l'eau miné-
boivent avec l'éccœurnement de

leur permanence de métal.
Les moteurs autonomes élec-
ent, là où on fabrique de la boue
devient indispensable à sa fabri-
kilomètres au sud d'El Golea, une
forme un village bizarre
forage et le maire un ingénieur

il a fallu avoir recours à la

géologie, à la gravimétrie et à la sismique. Pélerins du pétrole, les géologues sont des gens qui se promènent dans le désert comme chez eux. Ils cassent des cailloux ou des roches avec des marteaux et enferment dans des petits sachets de la terre, du sable, ou ce qui leur tombe sous la main. Malgré ce qu'on pourrait croire, ils ne font pas cela au hasard. Ce sont les pélerins inspirés du désert et ce pèlerinage aux sources est de première importance car il déterminera si la compagnie de recherches pétrolières qui les emploie mettra quelques milliards dans le jeu saharien. Après les géologues les landrovers de la gravimétrie occupent le terrain.

La gravimétrie exploite en ligne imaginaire, les résultats des recherches conjointes de la géologie et de la chimie des sols. Après la gravimétrie, la sismique lancera en défi au ciel lourd les déflagrations de ses explosions provoquées. La synthèse de tout cela donnera le point X où s'installera le Forage de prospection, centre de gravitation de Pétrôle-City le village sans femmes où les hommes casqués ne s'aperçoivent pas de leur sudation, le soleil la séchant au fur et à mesure.

PETROLE-CITY

ier représenté par le derrick.
de d'une soixantaine de mètres
se reposent des tubes de trente
permettra de faire descendre
se trouve en principe la pos-
une foreuse à trois têtes qui
terrain, la variété de trépan
pénétrante. De temps à autres
de légumes : la carotte. La
porteuse de l'espoir ou de

est la boue. La boue a pour
pan en adoucissant le contact
la texture de la boue peut
nature du sol foré comme en
soviétiques.

une vie quotidienne, qui tient

à la fois de l'usine et du pique-nique. Des baraquements et des citernes d'eau, des petites maisons individuelles et les logements de l'installation radio forment l'ensemble où vivent en marge du monde une centaine d'hommes. Les pionniers de l'or noir, les découvreurs du pétrole. Aventuriers du vingtième siècle, ils ont emprunté aux pionniers de la ruée vers l'ouest, le cran et l'opiniâtreté y ajoutant la technique. En plusieurs endroits sahariens le pétrole a jailli. Les cotations boursières montent en flèche. Inlassablement les avions et les camions continuent de fournir le matériel de la recherche. Le Sahara est un nouveau Texas aux possibilités plus riches dont les cow-boys ont pour montures les derniers nés de la technique automobile des sables.

Parfois les camions s'enlisent, peut importe, les chiens aboient, la caravane passe. Patiner dans le sable en langage saharien s'appelle « fumer un cigare », s'enliser : « piquer un havane ». Il y a un langage saharien comme il existe un slang ou un argot. Les pétroliers ont leur langue et leur parole est d'argent liquide.

LA GUERRE DES SABLES

du pétrole ont pour poste de
New York, Alger, reste la ville où
vers les sables. La géophysio-
fait plus qu'amener l'engin,

ils ont concrétisés des certitudes. Ainsi la formule : Le Pétrole Jaillit partout quand un bassin sédimentaire rencontre un milliardaire, a trouvé au Sahara un dépassement qui sera sans doute étonnant, vu le nombre de milliardaires en course. A plus de cinquante kilomètres de Hassi Messaoud, les 2.000 CV par groupes de quatre diesels pour les pompes et les annexes ont trouvé la même teneur de fond. Le Sahara est ainsi fait que la formation qui donne le pétrole au point I est en tout point semblable au point IV, à plus de quarante kilomètres de là. La technique saharienne est à l'échelle du désert. Il reste évidemment la possibilité de failles qui ont pu laisser échapper le pétrole, mais c'est peu probable.

Rien qu'à Hassi Messaoud on envisage la possibilité d'une exploitation de soixante mille tonnes annuellement, la poche réservoir est de 160 mètres d'épaisseur. Si l'on pense que l'on exploite des couches

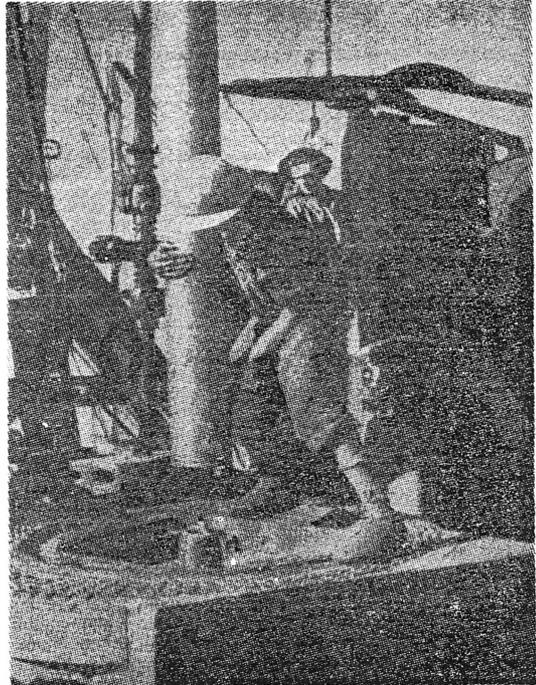
L'AVENIR NORD-AFRICAIN DU PETROLE

Ainsi, la spéculation et le gonflement artificiel des cotations boursières battent leur plein. Si les espoirs sahariens se présentent comme immenses en possibilités, il reste néanmoins des conditionnels qui ne sont pas encore résolus.

Il va de soi que les pays nord-africains ne peuvent rester indifférents au devenir saharien, devenir qui sera sans doute une des clefs de route de l'infrastructure économique nord-africaine. Mais il n'en reste pas moins que les chiffres avancés, bien que possible et même probables ne peuvent encore être considérés comme certains.

Parallèlement, il paraît que l'on sous-estime les possibilités sahariennes en hydrocarbures. La nappe de gaz découverte au sud d'In-Salah au Djebel Berga promet de dépasser très largement la possibilité productive de Saint-Marcay en France. Cette nappe d'hydrocarbures gazeux ne demande que des débouchés. Ces débouchés, l'industrialisation intensive de Colomb-Béchar pourrait la lui fournir, une autre partie de ces hydrocarbures couvrant les plus clairs besoins de la consommation courante oranaise et marocaine.

Notre pays se pose actuellement des points d'interrogation qui doivent trouver une rapide solution. La délimitation des frontières en est un, l'affirmation de notre vocation saharienne en est un autre. En dehors de l'irrévocable souveraineté territoriale, la mise en commun des ressources sahariennes, peut et doit être envisagée rapidement. Les trois pays nord-africains ne peuvent exploiter par leurs propres moyens les ressources sahariennes, c'est un fait, mais leur légitime propriété, et l'obligation de l'évacuation des produits, de même que l'utilisation locale, une des plus rentables, les font participant légaux et de facto des bénéficiaires à tirer des richesses sahariennes.



Là où les hirondelles sont tuées par le soleil à bout portant la guerre du pétrole est ouverte.

de soixante-cinq centimètres d'épaisseur, on peut juger de la rentabilité de cette poche qui se peut évaluer à 7 millions 500 mille tonnes de réserve au kilomètre carré.

Considérant qu'à peine le centième du sous-sol saharien a été exploré, si l'on tient compte de sa teneur sédimentaire on peut aisément envisager les énormes possibilités de cette région.

L'on se heurte cependant à une déficience en matériel et en audace, aussi curieux que cela puisse paraître. L'exploitation du sous-sol saharien réclame des moyens à l'échelle de son gigantisme. Pour spectaculaires qu'ils soient les moyens actuels sont dérisoires. Trouver du pétrole, c'est bien ; l'exploiter c'est mieux, mais au sujet de l'exploitation à grande échelle, la texture politique nord-africaine ne s'y prête pas. Les grandes compagnies sont réticentes et pratiquent un attentisme camouflé sous le couvert d'une activité de prospection.

Les jalons sont posés, le pétrole est là, mais l'Afrique du Nord, ne peut à cause de la guerre d'Algérie s'orienter vers une époque économique de certitude. Les oscillations de la position française sur le sort futur de l'Algérie et son droit à l'indépendance, font que la formule « Business is business » est tempérée par le Wait and See. Les gens sont d'autant plus prudents qu'ils ont fait des expériences et que depuis l'affaire de Suez, la politique française n'est guère en honneur chez les magnats du pétrole, n'en déplaise à M. Paul Reynaud.

Des installations de décantation, de transformation et des pipelines, devront et ne pourront se faire sans l'accord de l'Afrique du Nord. Il s'avère de plus en plus que l'union économique étroite ne peut que rendre plus forte la position nord-africaine dans le cadre de la fédération économique de l'Algérie, Tunisie, Maroc.

Les décisions unilatérales prises dans le cadre de l'exploitation saharienne, ne peuvent être considérées par notre pays, ni comme légales, ni comme définitives.

Cet avenir économique nord-africain sera ce que nous saurons le faire. Il faut pour cela des visions neuves et des innovations hardies dans le domaine de l'infrastructure économique. Le Maroc a une place à jouer, il faut le comprendre. Résolument capricieux le monde de demain sera à ceux qui le mériteront. L'archaïsme ne peut plus être payant à l'heure où les derricks métalliques se dressent sur les déserts rendant anachroniques les caravanes dont la poésie est battue en brèche par l'efficacité des land-rovers.

Le Sahara n'est plus une terre à mirage et les rêveurs partis à la recherche du tombeau d'Antinéa doivent laisser la place aux équipes gravimétriques et sismiques.

Inlassablement les trépan creusent le sous-sol saharien, partout l'eau jaillit parce que le pétrole en a besoin. Les moteurs tournent, les hommes peinent, les grès imprégnés livrent leur secret.

Trouver du pétrole, c'est simple. Vous commencez par l'arrivée d'un pipe-line et vous remontez à la source. Encore faut-il que le pipe-line soit construit et que les pays propriétaires des terrains pétroliers donnent leur adhésion à l'exploitation de l'or noir. Ce problème essentiel est commandé par la guerre d'Algérie.

Les choses vues à distance

Mon nom ne vous dit certainement rien, par contre, je vous connais et vous apprécie.

Aussi vais-je me permettre de vous faire part de quelques réflexions sur la situation au Maroc, comme je la vois de loin, abstraction faite de tout esprit de parti, car je n'appartiens à aucun spécialement et prétends appartenir à tous dans la mesure où ils œuvrent pour l'intérêt général.

Lorsqu'en octobre dernier, déçu et découragé par les maladroites, complaisances et iniquités de certains hommes au pouvoir, j'ai décidé de partir au diable, je pensais ainsi aller retrouver le repos de l'esprit et me répétais :

عَيْنَ مَا شَافَتْ قَلْبَ لَا رَجْعَ

« Loin des yeux, loin du cœur »
Mais, loin de moi l'idée de rendre le Gouvernement (Gouvernement dont vous faisiez partie alors) responsable de toutes les difficultés qui se dressaient à chacun de ses pas.

Cependant, j'estime qu'il aurait pu, dans certains cas, prendre en considération quelques-unes des observations et protestations indignées de l'opinion, comme par exemple celles exposées dans l'éditorial de « L'Avant-Garde » organe de l'U.M.T. en date du 27 juillet 1956, où l'on peut lire :

« Il est indéniable qu'un grand mécontentement règne au sein des masses populaires. Il se manifeste chaque jour davantage, et risque, s'il se prolongeait, de se traduire par de graves bouleversements, susceptibles de mettre en péril l'évolution du Maroc vers le Progrès et la Démocratie.

« Les masses sont mécontentes non point parce qu'elles attendaient énormément dans l'immédiat, mais parce qu'elles sont profondément déçues.

« Nous espérons, sinon la prospérité immédiate, du moins l'égalité, nous espérons la fin de l'arbitraire et de toutes les oppressions.

« ... nous constatons que les féodaux et les serviteurs du colonialisme qui demeurent en place et continuent de jouir des biens spoliés au peuple, reprennent confiance et donnent à nouveau libre cours à leur instinct d'oppression et d'exploitation.

« Aussi, en quelques mois, les espoirs soulevés par l'indépendance se sont-ils vite émoussés par suite d'une politique malhabile ou plutôt par l'absence de politique. L'élan populaire qui libéra le pays s'est évanoui et a laissé place à une grave confusion qui risque de tourner au désespoir.

« Déjà il n'est plus question de démocratie et certains aventuriers prêchent la dictature. »

Autant de thèmes de mécontentement pris et repris par la suite et qui, avec des variations à l'infini, reviennent encore et sans cesse, comme autant de leit-motiv inquiétants.

Vous les trouverez dans *Ar-Rai-Al-Amm*, *Démocratie*, *l'Istiqlal* (dans la rubrique Nos lecteurs et leurs problèmes), *Confluent*, etc...

Ajoutons à cela que le Gouvernement aurait pu écarter des charges publiques « les retourneurs de veste » et les raliés de dernière heure car l'indignation des masses n'a cessé de grandir devant certaines nominations et une justice à double poids et mesure qui flappe lui-ci et épargne celui-là :

الذئب حلال الذئب حرام

« Le chacal est licite, le chacal est illicite »

Et pourtant, de deux choses l'une : ou bien on aurait dû entreprendre une épuration profonde et générale dans toutes les branches de l'activité nationale, ou bien on aurait dû fermer les yeux et redonner leur chance à tous les citoyens, sauf cas pendables, bien entendu.

Pour ma part, j'aurais opté pour la deuxième solution, car il faut bien se l'avouer nos constitutionnelles sous l'Ancien Régime n'ont pas fait preuve de beaucoup de « personnalité ».

D'ailleurs, pour en juger et être enclin à l'indulgence, il suffit de se demander combien il y eut de Marocains qui, officiellement ou tacitement n'ont pas entériné le coup de force du 20 août 1953. (Ils n'ont pas été légion autant que je sache).

Mais, ceci dit, nous laisserons les dirigeants prendre leurs responsabilités.

En tous cas, la loi doit être la même pour tous et le Gouvernement devrait éviter qu'un malentendu regrettable ou une incompréhension trop longtemps entretenue ne déçoive et ne décourage les bonnes dispositions.

C'est donc dans ces circonstances déprimantes que j'ai dû partir (d'autres raisons m'ont incité à le faire, bien sûr !...)

ECLAIRER L'OPINION MAROCAINE

Cela suppose tout d'abord un public sans préventions, neutre sinon bien disposé et sans parti pris, un public qui veut comprendre et juger par lui-même et non au moyen de slogans, de formules toutes faites qui n'ont rien de démocratique, et même parfois, au moyen de versets coraniques récités à mauvais escient. Tel ce brave et paisible père de famille qui pendant la « crise marocaine » de 1953, n'a pu trouver consolation et excuse à sa passivité qu'en répétant ce verset :

اطيعوا الله واطيعوا الرسول واولي الامر منكم

« Obéissez à Dieu, obéissez à son Prophète et à ceux d'entre vous qui détiennent le pouvoir »

Mais un tel public que l'on peut associer à l'élaboration et à l'exécution de mesures équitables de tout ordre, vous ne pouvez le trouver et c'est pourquoi vous vous êtes proposé de contribuer à l'émancipation des esprits et à l'éducation politique et civique des masses.

INFORMER LE PEUPLE sur les objectifs, les programmes et les réalisations du Gouvernement :

J'entends les commenter et les discuter sagement, car de Gouvernement se charge et en lui-même d'en informer l'opinion.

Mais, pour en faire profiter le plus grand nombre de citoyens, il aurait fallu que vos moyens d'action soient à la mesure de cette grande tâche. Mais vous ne disposez de rien d'autres que de la presse, et tout de même ne sait pas lire et parmi ceux qui savent un certain nombre ne vous lit pas, pour une raison ou pour une autre.

Or il devrait être possible, je crois, de les atteindre tous par l'intermédiaire de la radiodiffusion nationale dont le rôle dans une Démocratie est bien d'éclairer l'opinion et informer le Peuple : « Bien informés, les citoyens pourront mieux assumer leurs responsabilités nationales » a dit Notre Auguste Souverain.

D'ailleurs je n'arrive pas à croire que le Gouvernement actuel ou tout au moins, certains de ses membres, de commune renommée, réputés pour leur libéralisme et leur objectivité, puissent trouver un inconvénient à ce que vous exposiez aux écoutes du pays des opinions pertinentes, salutaires et constructives.

De plus la récente intervention de Sa Majesté à l'occasion de l'établissement du statut de la Radiodiffusion Nationale, déclarant que cette dernière devra être libre et échapper aux influences politiques, comme aux luttes partisans et aux fluctuations gouvernementales, vient heureusement à point pour faciliter votre tâche.

Aussrément le bon sens et la rectitude de vue ne sauraient être l'apanage de certains à l'exclusion d'autres. Dans une Démocratie, en particulier, chacun a le droit et quelquefois le devoir de ne pas rester passif et de sortir de son mutisme lorsqu'il croit avoir une suggestion à faire, une crainte à exprimer ou un éclaircissement à demander.

Certes, il n'est pas toujours très prudent de s'interposer entre les « Grands » et leurs desseins, encore moins de se permettre, de cas échéant, de dénoncer publiquement leurs défauts.

Seulement voilà : même loin, je ne pouvais me désintéresser du Maroc et de ses problèmes. C'est alors que par votre hebdomadaire *Démocratie*, auquel S.M. assigna une haute mission en accueillant sa parution en ces termes : « Nous espérons que ce nouvel organe sera un moyen pour éclairer l'OPINION PUBLIQUE MAROCAINE sur tous les problèmes nationaux pendant cette période où le Maroc mobilise toutes ses forces dans la voie du Progrès et où il est nécessaire que le Peuple soit informé sur les OBJECTIFS, les PROGRAMMES et les REALISATIONS du Gouvernement. »

Voilà me dis-je, une belle tâche à entreprendre en toute objectivité et la chose me sembla, à première vue, très facile.

Mais à la réflexion et surtout à l'expérience, j'ai découvert tous les obstacles qui pouvaient parsemer votre chemin.

Seulement la prudence dans de tels cas prend nom de lâcheté.

D'ailleurs tel est « Grand » aujourd'hui qui, hier encore était du commun. Qui sait, si par quelque revirement, il ne le redeviendra demain. L'on ne saurait en effet, avoir d'autorité que celle que nous confèrent notre valeur propre et notre prestige personnel.

A vrai dire, si c'est un crime de critiquer pour détruire ou pour compliquer la tâche des gouvernements, c'est un plus grand crime encore de se taire lorsque les choses risquent de mal aller ou de tourner à l'aventure.

Le Gouvernement a, de ce fait, autant droit à nos observations et remarques qu'à nos félicitations et à notre gratitude.

Il lui sera tenu compte, bien entendu, des difficultés de sa tâche et vous êtes bien mieux placé que quiconque, M. CHERKAOUI, pour en apprécier le poids. Votre expérience et celle de vos amis, dans ce domaine constitue certainement une garantie de votre probité politique.

Aussi, les faits que rapporte votre organe (et je veux bien les croire véridiques) ne sont-ils certes, pas de nature à dissiper nos inquiétudes.

Il en est ainsi lorsque votre publication nous relate les cas d'enlèvements, d'emprisonnements, de brutalités qui mettent en péril la sécurité du citoyen, ou lorsqu'elle nous apprend que des moudjahidins de quartiers s'introduisent chez d'honnêtes gens pour voir s'ils n'ont pas de vin sur leur table ou dans leur armoire, alors que, pendant ce temps, les voleurs opèrent dans les demeures qu'ils vident sans être inquiétés. Il en est de même lorsque nous apprenons que les fonctionnaires de l'ère nouvelle se mettent eux aussi à percevoir cadeaux et couffins pleins de beurre, d'huile et de miel, etc..., et que des administrateurs voire des juges, récemment établis, ont été recrutés parmi des illettrés ou presque, comme par le passé.

Enfin, pour en revenir aux difficultés que vous devez éprouver quant au public et quant aux moyens dont vous disposez pour l'atteindre, je pense que cela va se trouver bientôt compensé par cet afflux de sympathies, extérieures à votre Parti, et qui vous viennent de différents milieux : ouvriers, agriculteurs, commerçants, professions libérales, etc...

Autant de gens désireux d'être mieux informés, pour mieux assumer leurs responsabilités et participer d'une façon plus active à la gestion de la Chose Publique.

Pour terminer, je suis convaincu qu'il n'existe pas de Marocains un tant soit peu indépendants, désintéressés et un brin soucieux de l'intérêt général, qui ne se félicitent de votre entreprise et ne souhaitent vous voir mener à bien la mission dont vous avez été chargé en vue d'aider à l'instauration et à l'affermissement d'une Démocratie saine et véritable.

Avec le vœu de vous voir réaliser très rapidement cet objectif, je vous prie d'agréer, Monsieur CHERKAOUI, l'expression de ma sympathie et de ma haute considération.

بنسالم الضفار

Nos lecteurs nous écrivent

N'insultez pas le Maréchal !

Lecteur de votre journal « Démocratie », je me révolte contre l'article de M. Hafid Jellabi.

Vous devriez avoir un peu plus de respect pour un Maréchal de France. Car pensez-y Monsieur, l'insulte est une insulte envers la France.

Vous êtes un peuple vraiment jeune pour assimiler les choses d'Europe.

Croyez-moi, Monsieur Hafid Jellabi, si vous voulez que les Français restent au Maroc, (car entre nous c'est une source de richesse pour votre pays n'est-ce pas ?) eh bien ne semez pas la haine, mais au contraire essayez de répandre l'amitié et l'amour.

A moins que la dictature ne vous brûle les doigts... d'ailleurs je crois être très près de la vérité !...

Depuis 21 ans au Maroc je ne suis pas encore colonialiste, comme vous avez l'air de traiter les Français. Je n'ai pas encore de compte en banque et ne roule pas en Chevrolet comme beaucoup

de Marocains.

Je comprends très bien, cher Monsieur, que vous ayez plus que de l'amertume contre ces sales Français, car au fait que sommes-nous venu faire dans votre belle pampa couverte de nouallas ?

Nous avons osé construire des hôpitaux, des écoles, des routes, des ports, des barrages etc...

Avouez que nous vous avons bien malmenés, d'ailleurs nous en avons eu les remerciements à Casablanca, Oued-Zem et Meknès.

Non vraiment, Monsieur, croyez-moi. Si vous tenez à une collaboration franche et durable avec les Français semez l'amour et non la haine.

Bien cordialement.

HENSY Victor

Nous avons lu, avec attention la lettre de Monsieur Hensy Victor. Nous sommes tout à fait d'accord avec lui lorsqu'il parle de collaboration

franche et durable entre la France et le Maroc. L'amitié franco-marocaine, est pour nous, nous l'avons écrit, une nécessité, non seulement comme Monsieur Hensy l'écrit, « impérative » mais nous y tenons d'avantage, « sentimentale ». Ceci, posé, nous ne pensons pas que cette collaboration doive être à sens unique. Nous ne pensons pas que l'insulte soit de notre fait, car nous avons la conviction de sauver l'amitié franco-marocaine en dénonçant ses adversaires au premier rang desquels nous plaçons le Maréchal Juin.

« L'amour » nous entendons en effet le semer en prenant des positions nettes et franches contre ce qui lui fait obstacle. Dans cet ordre d'idées le « Maghreb en Feu », œuvre de Monsieur Juin, en est un exemple.

Vous nous parlez en outre M. Hensy des hôpitaux, des crèches, des routes, des ports, des barrages construits dans notre pays par la France. Nous n'avons jamais nié les réalisations et les efforts effectivement réalisés par la France au Maroc. L'évolution des peuples et la modernisation sont irréversibles et nous n'entendons rien minimiser, pas plus d'ailleurs que chercher les raisons profondes de vos données.

Voyez-vous, Monsieur Hensy. La véritable amitié franco-marocaine est basée sur la compréhension mutuelle, compréhension dont vous faites preuve en partie en dénonçant l'utilité de la publication de notre article, mais en ne réfutant aucun des faits que nous avons mis en lumière. C'est à la base de ces faits que l'on peut constater que cette amitié franco-marocaine qui nous est et qui vous est si chère a failli être définitivement compromise. Nous sommes les premiers à nous en féliciter en constatant que cette amitié sauvegardée est le résultat de l'échec lamentable de la politique Juin-Boniface.

Il y a une erreur grave dans votre lettre. Vous nous dites : « Vous êtes un peuple trop jeune pour assimiler les choses de l'Europe ». Il n'apparaît pas que l'article d'Hafid Jellabi s'occupe des choses de l'Europe, par contre avouez que les choses marocaines nous regardent tout de même un peu ? Ce n'est pas notre faute si Monsieur Alphonse Juin s'en occupe. Le droit de réponse étant éminemment démocratique et non dictatorial, nous nous sommes empressés de publier, et votre lettre et notre mise au point.

« DEMOCRATIE »

POUR UNE VRAIE DEMOCRATIE

Le Maroc a retrouvé son unité politique et sa liberté grâce à la concentration des énergies du peuple marocain tout entier. Nous avons retrouvé notre âme marocaine et une idéalité nationale dans la force réelle de notre indépendance.

Le Maroc nouveau, mal habitué à l'indépendance, désorienté par un régime qui a froissé sa dignité ou sa conscience doit procéder au réveil de ses sentiments et à la transformation morale du pays.

Si le passé est révolu, l'avenir est sacré. Cet avenir plein de bonheur doit être assuré au peuple qui a tant donné pour son indépendance et sa victoire. Il ne faut pas que cette victoire porte le germe des plus grands embarras.

Malheureusement, les sacrifices consentis ne correspondent pas au bonheur auquel le peuple devrait pouvoir prétendre. Dans aucun domaine, politique, économique ou social, les résultats acquis ne sont de nature à consolider notre indépendance.

La situation est plus grave qu'en août 1956, lorsqu'au Conseil National de l'Istiqlal, les personnes actuellement au Gouvernement, nous ont promis beaucoup de choses.

Les négociations avec la France sont au point mort.

Les accords économiques n'ont reçu aucune solution.

Le chômage s'accroît.

Le mécontentement général s'intensifie et les déceptions se manifestent parmi le peuple.

La faillite du gouvernement entraînera infailliblement celle du peuple.

La politique actuelle nous a fermé le réservoir des capitaux où le Maroc trouvait ses grandes ressources.

Elle a changé la nature des courants économiques. La confiance est ébranlée et le crédit est condamné à courir de déficit en déficit.

Malgré toute la bonne volonté et l'esprit civique de l'opposition, il est matériellement impossible à tout patriote d'assister passivement à l'agonie de son pays.

Tout les pays ont de temps à autre traversé des guerres, connu l'occupation, les misères et l'anarchie, mais chaque pays a eu aux heures les plus sombres de son histoire un « sursaut national » qui a sauvé les intérêts de la Patrie et rétabli l'ordre qu'exige la situation.

Pour nous, notre « sursaut national » est et sera toujours S.M. le Sultan, que Dieu le glorifie, qui a su aux heures les plus critiques, donner à tous, le meilleur exemple de courage et de sacrifice, et qui saura également par sa haute intervention mettre un terme à la

situation aventureuse du Maroc avant qu'elle ne soit catastrophique.

Le peuple anxieux lève ses yeux vers Dieu et vers son Roi bien aimé, pour prendre en charge son salut.

La volonté de paix de Sa Majesté, sa modération, son attachement à la démocratie, sa connaissance approfondie des problèmes internationaux et la garantie de sa présence sont pour nous une assurance et un espoir dans le succès de sa mission.

L'expérience du parti unique, est désastreuse pour la Patrie pour son économie et pour sa renommée mondiale.

Aucun redressement n'est possible sans la participation à la gestion du pays de toutes les forces vives de la Nation.

Maintenant que nous avons conscience du danger qui nous menace, mettons-nous au service de la démocratie marocaine, de notre Patrie, de notre Roi. Agir autrement serait une sorte d'attentat contre le Pays.

R. TOLEDANO
Meknès

L'Etrange Imposture

Démocratie a dans sa tribune libre dénoncé l'ETRANGE IMPOSTURE, cette collusion entre un certain parti qui se veut homogène et ce que vous appelez à juste titre le Parti Communiste au Maroc. Ancien militant communiste, je dois à la vérité de reconnaître que votre correspondant, Idriss KHALLIF, a posé la question dans un cadre qui touche le problème de la gauche en général et du Communisme en particulier. Nous fûmes nombreux à avoir quitté le Parti Communiste au moment des événements de Budapest. Cela ne signifie pas pourtant que nous ayons abandonné les principes du Marxisme-Léninisme. Bien au contraire, nous sommes aujourd'hui persuadés d'en être les seuls authentiques dépositaires. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons admettre cette étrange collusion que vous dénoncez à juste titre. Le fascisme et le Marxisme sont pour nous incompatibles et en effet, faire le jeu du fascisme c'est faire le jeu de l'impérialisme. Il est pour le moins curieux de voir en réunion de cellule les cadres de base du P.C.M. dénoncer l'oppression du capitalisme et du patronat et de lire aussitôt après dans le rapport d'Ali Yata que la lutte des classes doit être momentanément abandonnée.

Il ne s'agit donc que d'une tactique. En outre serrez ou tendre la main aux assassins de certains membres du Parti Communiste ne peut que nous renforcer, nous autres, les exclus, dans la conviction profonde que nulle temporalité ne

peut justifier la trahison des principes auxquels nous restons attachés envers et contre toutes les condamnations. La Démocratie ne peut qu'envisager la confrontation des pluralités. Dans ce domaine votre position ou plutôt celle de votre correspondant se justifie amplement. Il va de soi que plus ou moins rapidement le Parti Communiste dénoncera le moment venu cette main tendue au fascisme. Il se retournera alors vers les véritables démocrates pour les assurer de son appui. Nous attendrons encore un temps avant que la tactique communiste s'empare des « enlevés » et des « morts » pour en faire les martyrs de la Démocratie qu'il entendra à lui seul représenter. Tout cela est inscrit dans le temps.

Les méthodes du fascisme marocain ne gênent pas pour l'instant le P.C., aussi se garde-t-il de les dénoncer. Vous avez placé le Parti Communiste devant ses responsabilités, elles sont graves. Vous l'avez accusé et objectivement, il est coupable. Malgré tout, nous sommes nombreux, tant en France qu'au Maroc, tant en Pologne qu'en Hongrie, d'anciens communistes qui approuvons la juste critique faite au Parti lorsque celui-ci entend sacrifier les principes pour lesquels tant de martyrs sont morts, à la veule démagogie attentiste inscrite dans une temporalité de principe.

Sang de Gauche, d'accord, mais pur.

M. G.
Ingénieur - Casablanca

L'ESPOIR DES SUPPLICIES

Il n'y a plus d'alibi, le gouvernement s'est mis au pied du mur, et la Commission qu'il doit dépêcher en Algérie pour la sauvegarde des droits et libertés individuels risque fort de se voir condamner à l'impuissance. Car s'il existe un engrenage du crime et de l'abomination, il y a aussi une dynamique de la justice qui suit un cours d'autant plus rapide qu'elle relève du tribunal de la Nation, et qu'on veut l'enrayer. Mais pour la première fois depuis le commencement de la guerre d'Algérie, c'est la machine gouvernementale qui se trouve grippée, et ses dirigeants, dans l'impasse : la tactique habituelle ne paie plus, il y a trop d'accusations, de révélations, trop de dossiers et de témoignages, de protestations, trop d'émotion. Inquiet, angoissé ou indigné, le pays veut savoir, il exige la vérité, et il ne sert à rien d'inculper, d'emprisonner, de poursuivre, de saisir, il faut répondre. A son tour, le Gouvernement est mis à la question.

Sans doute convient-il de considérer la création d'une commission de sauvegarde dans la perspective de justification éhontée et de camouflage où elle s'inscrit. Il ne faut pas être dupe : peut-être le Gouvernement ignorait-il, au début, l'emploi courant de la torture. Mais il connaît, depuis longtemps, la nature de certaines méthodes policières ou soldatesques, il a des preuves, des dossiers, des rapports d'officiers et de fonctionnaires, et la déposition de la commission parlementaire d'enquête, rédigée par M. Provo, constitue une description non équivoque des tortures que subirent des inculpés d'Oran. Le député ne se propose-t-il pas, d'ailleurs, de les justifier quand il conclut : « Il est impossible, par des moyens habituellement considérés comme normaux, de détecter les organisations clandestines et paramilitaires, de pourchasser les agitateurs et les meneurs de jeu... L'arbitraire n'est pas invraisemblable ». Aussi bien ne s'agit-il pas, ou plus, de le nier radicalement : instituer une commission de sauvegarde, c'est reconnaître implicitement que les droits et libertés individuels n'ont pas toujours été respectés, qu'il y a eu des exactions assez nombreuses pour légitimer l'établissement d'une pareille mesure ; mais cet aveu sollicite le pardon et postule la confiance : en créant la dite commission, le gouvernement ne manifeste-t-il pas la pureté de ses intentions, sa bonne foi et sa volonté de protéger, contre de nouvelles exactions, Français et Algériens ? Il s'agit donc de jeter un voile sur certains procédés, de se justifier devant la nation et l'opinion internationale également inquiète, et de prouver à tous que si des « erreurs » ont été commises, il n'est plus à craindre, désormais, qu'elles se renouvellent.

La tactique a changé : du silence ou de la négation brutale, on passe à la prophylaxie, on a jeté du lest, on se sent moins fort, et l'on ruse. C'est là une première victoire de l'opinion et il importe de le souligner : si certains journaux français n'avaient eu le courage, malgré les pressions et les contraintes, de révéler les atrocités de la gestapo française en Algérie, si, dernièrement, J.J. Servan-Schreiber n'avait déouvert le véritable aspect de la pacification, si F. Mauriac, et R. Barrt et F. Jenson... si P.H. Simon, R. Capitant, et le doyen Peyrega, et le Comité « Résistance Spirituelle »... si M. P. Ilmlim lui-même et son dossier... les tortures les crimes, les assassinats se seraient poursuivis et multipliés. Ce n'est plus possible, il n'y a plus moyen d'étouffer le scandale, mais l'on espère le restreindre et éviter qu'il ne se propage et ne confonde ses responsables.

La tactique est proversive, non plus tournée vers un passé qui ne se laisse pas bâillonner mais vers un avenir que l'on promet intègre, que l'on garantit.

Que la création d'une commission de sauvegarde réponde au souci du Président Mollet de sauver la face, qu'elle soit donc une façade destinée à préserver les droits et libertés des dirigeants, c'est l'évidence : nommée auprès du Ministre-Résident, et sous sa dépendance, l'efficacité de la commission paraît douteuse et, dans son principe, compromise. M. Lacoste est stupide mais sa stupidité a des limites ; il ne faut pas attendre de ce pro-consul d'opérette qu'il limite ses pouvoirs, tolère un contrôle et réajuste sa technique. Il l'a déclaré sans ambiguïté au Conseil des Ministres où fut

décidée la création de cette commission ; et les mesures qu'il vient de prendre ne laissent aucun doute sur ses intentions : « J'ai décidé (il y a de cela une semaine) de déléguer aux préfets l'exercice des pouvoirs... relatifs aux mesures exceptionnelles », ce qui « ne doit pas nécessairement avoir pour conséquence une augmentation du nombre des assignations à résidence », mais qui doit « permettre aux autorités de suivre au plus près la réalité... » ; la note précise en outre que les préfets eux-mêmes pourront subdéléguer leurs pouvoirs aux autorités militaires. Une autre circulaire, celle-là destinée à l'armée, l'assure de la confiance du ministre et de son total appui ; la presse algéroise, de son côté, s'élève contre les saboteurs de l'Algérie française. La commission sait d'avance sur quel genre de collaboration elle peut compter.

L'initiative du Président Mollet ne semble pourtant pas condamnée, mais l'espoir qu'elle autorise ne correspond certainement pas aux arrière-pensées de son promoteur.

La protestation des milieux algérois, d'abord, est significative. Si servile ou prisonnière qu'on l'imagine, l'existence de cette commission, que l'on doit aux exigences de l'opinion, est déjà, par elle-même une contestation, la mise en cause de méthodes que le pays réprouve, et qu'il entend voir cesser. Il n'y a donc pas à redouter (ou escompter, c'est selon) que la simple création d'une nouvelle commission l'endorme, et apaise son inquiétude : il reste vigilant, il attend des résultats.

Les difficultés que soulève, en outre, sa constitution, sont encourageantes. Les députés, face au pays qui les observe font preuve de fermeté : le bâtonnier Thorp, qui doit présider la Commission, pose des conditions : liberté d'action, autonomie à l'égard des autorités lo-

cales ; les autres personnalités contactées revendiquent les mêmes garanties. Pris entre les menaces de Lacoste et les conditions, ou objections, des membres éventuels, le Président est dans l'impasse.

Sans doute trouvera-t-il un compromis, mais cet obstacle surmonté, d'autres surgiront, plus graves, plus décisifs. De deux choses l'une en effet : ou bien la commission, composée de gens prudents et serviles, couvrira les méfaits et les exactions qui n'en seront pas moins portés à la connaissance de l'opinion par des voix de plus en plus nombreuses, et le discrédit qui en résultera pour le Gouvernement le perdra ; ou bien les membres de la commission, honnêtes et consciencieux, se heurteront, dans l'accomplissement de leur tâche au sabotage systématique des autorités locales, encouragées et soutenues par le Ministre-Résident, ses conseillers et l'armée ; ils n'empêcheront rien, et les tortures continueront ; mais alors ils se démettront, diront pourquoi, et le Gouvernement se trouvera également disqualifié.

Il y a donc échec en perspective, de cette commission, mais ce genre d'échec me paraît hautement souhaitable et éminemment constructif : en disqualifiant un gouvernement et ses méthodes, c'est la guerre d'Algérie elle-même qu'il condamnera, car ces méthodes sont inséparables de cette guerre : à guerre inhabituelle, méthodes particulières. Si on ne les appliquait pas, remarquant ingénument le rapport Provo, « les perquisitions perdraient leur efficacité, on ne pourrait plus saisir les documents révélateurs » ; aussi concluait-il avec une remarquable assurance : « L'accueil à éviter, c'est de ne pas se laisser envahir par le doute ». Seulement voilà, le doute a envahi les consciences françaises, comme le furet il court, il court il s'infilte et se glisse partout, jusque dans l'esprit d'un député M.R.P... Pour en faire une certitude, pour que la vérité éclate, que la révolte gronde, il ne fallait rien d'autre. Monsieur le Président, que votre Commission !

M. MASCHINO

TANGER dans l'attente de la CHARTE

(Suite de la page 11)

Il n'en était pas de même en ce qui concernait le deuxième but poursuivi par le gouvernement marocain : le régime économique futur de Tanger. Ici l'échelle signalée des intérêts était renversée. Les puissances n'avaient pas un intérêt particulier au maintien dans cette ville des privilèges passés. Visiblement, elles se désintéressaient de Tanger. Nous arrivions donc à cette situation paradoxale : seul le Maroc avait intérêt pour que Tanger vive, à défendre, face aux puissances internationales, la thèse « internationaliste » de Tanger !

Il n'en fut rien, au demeurant. Tout le monde du côté marocain semblait reculer devant cette perspective. On s'écartait de cette idée comme d'une damnation. On aurait cru, devant cette attitude unanime, qu'il s'agissait presque d'un pacte avec le diable. Mais on devrait penser que Mephistopheles n'est plus de notre siècle et que l'Europe est devenue aujourd'hui un bon diable.

La Charte royale fut vraisemblablement, dans cette perspective, la solution transactionnelle, à mi-chemin entre une « convention » et l'intégration pure et simple économique aussi bien qu'administrative. Bien entendu, elle sera accueillie ici comme une grâce, la grâce royale qu'elle est vraiment. Mais d'aucuns ne manqueraient pas d'observer in petto que le régime octroyé n'est octroyé qu'unilatéralement et qu'un dahir peut défaire ce qu'un

Jahir a fait. Aussi pourrait-on se demander : est-il trop tard pour assortir cette Charte, de prolongements ou d'accessories d'ordre contractuel avec des pays qui éventuellement s'y intéresseraient ? Les formules juridiques ne manquent pas lorsqu'on a la volonté de les chercher. Ne pourrait-on pas envisager pour Tanger des conventions à l'instar de celles négociées avec la France et l'Espagne pour l'ensemble du Maroc, et qui imposeraient aux puissances intéressées de véritables obligations, des promesses d'investissement, des aides diverses à l'économie tangerine... en compensation de garanties pour leurs acquisitions dans cette ville ? L'effet juridique de la Charte ne serait pas amoindri. L'effet moral serait immense.

A l'ère atomique, un nationalisme éclairé doit savoir s'imposer des limites, et situer dans leurs véritables dimensions les dogmes et les axiomes de la souveraineté. Au moment où les ententes étroites entre Etats sont à la mode, où les vieilles puissances européennes consentent à des abdications substantielles de leurs souverainetés au profit d'instances supra-nationales, au moment où la France cède sur la Sarre, consent à l'Euratom et au Marché Commun, sacrifie des illusions séculaires sur l'autel de l'Europe unie, le Maroc peut, sans fausse pudeur, s'engager dans une voie où des précédentes autorisés lui donnent l'exemple des politiques à longue vue.

POUR UN PARADIS PROVISOIRE

Ne laissons pas mourir Tanger ! Sa disparition éventuelle a déjà ouvert sa succession. Sa brillante réussite est en passe de lui susciter des jaloux. On parle de créer ailleurs des Tanger artificiels, des Tanger expérimentaux. On prête à l'Espagne le projet de créer à Algésiras une sorte de zone franche, une imitation de Tanger, assortie au besoin d'un traité international. Ainsi, sur un point jusqu'ici anonyme de la Péninsule, on verrait se dresser ces immeubles qui ont fait notre gloire, se dessiner ces avenues parcourues par des voitures ultra-modernes qui ont fait notre prestige, couler le fluide de l'or que nous aurions dédaigné ! Ce n'est peut-être qu'un mirage. Mais c'est un mirage semblable qui a présidé à la naissance de la cité naguère internationale.

Tanger, si on le veut, vivra. Si on le veut, elle gardera pour longtemps encore sa physionomie noble et attrayante. Elle restera longtemps ce qu'elle est, l'exemple rare de cette coexistence qu'on essaye ailleurs de trouver sans y parvenir. Les nations, ont ici oublié leurs querelles. Les races et les dieux

s'y mêlent. Comme à Corinthe, les temples opposés voisinent. La paix y règne. Une paix épaisse et chaude où se diluent les échos du monde divisé. Les crises, les drames, sont loin. La guerre de Troie se livre, toujours, loin de ces plages.

A quoi devons-nous cette chance et ce privilège ? A l'ancien Statut ? A la liberté ? A la diplomatie internationale ? A l'élimination des puissances ? Au tourisme ? A la géographie ? A l'histoire ? A la métaphysique ? A la mythologie ? Aux vertus de la baie patiente de Tanger ? Des impondérables infinis ont contribué à cet état de grâce. Des circonstances innombrables parfois voulues, souvent contingentes, ont fait naître, dans ce coin favori des dieux, un paradis provisoire.

Or, par définition, les paradis sont vite perdus. Le leçon reste valable depuis Adam. Il suffit, dit la Bible, d'un serpent et d'une tentation. Quelle tentation et quel serpent nous feront-ils perdre le nôtre, dû à l'effort des hommes et au miracle, comme tous les paradis ?

Carlos de NESRY

TANGER dans l'attente

par Carlos de NESRY

de la CHARTE



Tanger attend. Elle attend la Charte royale et la voix de son destin. Elle attend qu'on veuille lui fixer un sort, lui assigner une vocation, lui rendre l'espoir ou le lui interdire à jamais. Depuis l'abrogation de son statut international, elle est en sursis. Or il n'est jamais bon de vivre en sursis. On est la proie toute désignée des fausses nouvelles, des fausses alertes, des vaines illusions. Les Cassandre et les prophètes de circonstance y trouvent leur meilleur climat. Aussi jamais dahir ne fut attendu avec autant d'impatience et d'intense expectative. Et, quel que soit son contenu, la Charte aura au moins un résultat positif, celui de mettre fin à une incertitude qui risque bien d'être fatale à cette ville.

TANGER SE MEURT

Car, il faut se rendre à cette évidence : Tanger se meurt. Au retour d'un long périple en Zone-Sud, j'ai retrouvé ma ville comme Jérémie, Jérusalem après le passage des Assyriens : solitaire et prosternée. Les longs mois d'une attente énervée et d'espoirs trompés lui ont donné le visage maussade et vaguement résigné des villes — ou des personnes — tombées en disgrâce. La joie n'est plus, cette joie euphorique et méditerranéenne, qui coulait dans les rues, qui montait dans les réunions, sur les visages, qui vous donnait dès le premier abord un sentiment de familiarité et de plénitude. Le rythme de la cité bat au ralenti. Un désenchantement général y règne. Il est dans le public. Il est dans la presse, derrière l'optimisme officiel. Il est dans le commerce, dans la Banque ce baromètre fidèle de notre vitalité. Les affaires traînent. L'or a fui, vraisemblablement sans esprit de retour. Les grandes banques ont déplacé à des succursales européennes le centre de leurs affaires, ne laissant à Tanger que de belles façades vides. Les Européens s'en vont un à un. Les Israélites s'éclipsent subrepticement. Symptômes, hélas, si lourds de sens ! Ils ne s'en vont pas, du reste, en Israël, mais au Canada, au Venezuela, au Brésil... vers des contrées loin-

taines et rutilantes où ils croient trouver la sécurité pour leurs entreprises et l'emploi meilleur de leurs vocations: Exode inconsidéré sans doute, mais réel, et probablement inévitable. En attendant, c'est la ville et sa prospérité qui en pâtissent fort sensiblement.

Tanger se meurt; Agonie lente d'un mythe qui fut pourtant beau ! Crépuscule des dieux ! La misère accuse en cette ville son côté provincial. A la limite, ce sera Larache ou Ceuta. Il n'est pas jusqu'à la vie nocturne, naguère encore si capiteuse, qui n'ait pas subi le contre-coup des temps nouveaux. La nuit de Tanger a perdu ses tentations et ses prestiges. Les dansings où le péché était à l'affût, où de riches étrangers venaient chercher, contre devises fortes, les signes inédits et l'illusion du plaisir, sont presque tous fermés. Un vent de vertu qui souffle sur la ville a balayé du Socco ses péripatéticiennes et ses bachchantes et par là même, la raison de pèlerinages fructueux dont tout le monde bénéficiait. Exorcisés de ses beaux démons nécessaires, absoute de péchés dont elle s'accommodait fort bien, Tanger, tous bars fermés et toutes maisons décidément closes, mourra d'une pénitence et d'une pureté dont elle n'aura jamais voulu.

LA COURBE DE L'ESPOIR

Tanger a connu, depuis la proclamation de l'indépendance du pays, un flux et un reflux continus des enthousiasmes et des déceptions. C'est une courbe de l'espoir au graphique fantaisiste. Cela a commencé d'abord par des espérances irrationnelles et visiblement démesurées. Ce fut la phase préliminaire du rêve; l'époque des mirages. Prenant leurs désirs pour des réalités, les Tangérois avaient d'abord pensé que le fait de l'indépendance n'allait rien changer au régime de la zone. Que le Statut International allait faire place à un statut similaire, non moins international et qui aurait donné au Maroc de simples satisfactions de prestige. Utopie pure ? Rêve complètement dénué de fondement ? L'illusion publique semblait s'autoriser des déclarations officielles elles-mêmes. Les accords de Juillet 1956, accords proprement internationaux, les déclarations de certaines puissances parlant de « modifications multilatérales du Statut », les commentaires officieux des consuls, enfin la déclaration d'octobre du Ministre des Affaires Etrangères, avaient l'air de justifier cette perspective par trop optimiste. Un extraordinaire malentendu — axé particulièrement sur cette dernière déclaration — avait en effet permis de croire que le régime futur de Tanger serait l'objet d'une « convention internationale ». Fondée ou non, cette expression éclata dans une ville déjà résignée; au pire: Tanger donc n'allait pas mourir ! Il y avait encore un espoir de salut, une possibilité de renaissance ! Du coup, la presse pavaisait. Le public exultait. La Banque annonçait le retour des capitaux en fuite. L'or reparaissait. L'or, qui drainait la confiance et l'espoir retrouvés. Un chant de grâce général montait vers le ciel panthéiste de Tanger.

Le bonheur fut court. La conférence de Fédala devait avoir sur cette exaltation l'effet d'une douche froide. Les déclarations sans ambiguïté qui ouvrirent la conférence ne laissèrent plus de doute. Comme l'avait du reste prévu et des commentateurs liminaires l'ex-ministre des Finances, M. Benjelloun, la conférence, malgré son appareil, n'aurait qu'un

caractère consultatif. Plus question de « négociations », ni de « convention internationale ». Le régime futur de Tanger — expressément circonscrit au domaine économique — serait uniquement « octroyé » par le Sultan. Le rêve d'un succédané de statut s'effondrait à jamais.

Il ne restait donc plus que le Sultan, espoir suprême et suprême pensée. Tanger se tourna vers cette Charte que de source auguste on lui promettait. Elle apparaissait comme: l'ultime recours, la grâce de l'inculpé condamné; aux assises et dont le pouvoir en Cassation aurait été rejeté. En fondant leurs espérances sur la Charte royale, les Tangérois revenaient à une vision réaliste des choses. Mais ne voilà-t-il pas que le principe même de cette Charte semblait être remis en question ? Des campagnes de presse s'élevaient contre cette idée considérée comme incompatible avec la souveraineté marocaine. Venant d'horizons politiques divers, des voix s'élevaient contre l'octroi de privilèges éventuels et immérités à cette ville, et plaidaient l'intégration pure et simple au reste du pays. Nouvelles angoisses des Tangérois ! Nouvelles affres de l'incertitude ! A contre-courant, des rumeurs opposées circulaient; qui n'étaient ni confirmées ni infirmées : Tanger allait devenir un principauté, confiée au prince Moulay Abdallah, fils cadet du Sultan ! Pour parfaire sa ressemblance avec Monaco, la ville n'allait-elle pas devenir une cité internationale de jeu ? Onassis n'avait-il pas fait déjà des propositions alléchantes ?

Ce fut sur ces entrefaites que la nouvelle arrivée d'une publication prochaine de la Charte royale. Nouvelle diastole de la cité: Tanger respire; un peuple se tourmentait, et s'appête à connaître l'orientation qu'on a décidé de donner à son avenir. On espère ici que des obstacles de dernière heure ne viendront pas tout remettre en question. Aux dernières nouvelles, le dahir serait prêt et n'attendrait plus que le sceau de Sa Majesté. Quant à son contenu, on laisse croire qu'il sera libéral et laissera à cette ville plus d'une chère prérogative.

course, l'exaltation de juillet, la déception d'octobre, comme le regain d'espoirs des tous derniers jours ne sont que les moments d'un processus affectif qu'une politique réaliste pourrait dominer et orienter en connaissance de cause selon les buts choisis d'avance.

Or, ces données psychologiques du problème tangérois imposent des impératifs visibles. La courbe signalée plaide en elle-même pour un Tanger marginal. Il est évident que l'équilibre, la prospérité de cette ville, exigent un régime à part, un statut de cité marginale. Sa survie même est à ce prix. Le retour de la confiance — puisque de confiance il s'agit — ne s'opérera qu'à cette condition. C'est une considération de fait, indépendante de toute politique financière. Les spéculations subtiles sur l'intérêt de laisser ou non ces privilèges tangérois restent dans l'abstrait tant qu'elles ignorent cette donnée essentielle tirée de l'observation. La confiance, l'enthousiasme dans cette ville ont été en raison directe des possibilités qui étaient présentées ici d'un régime spécial garanti. Tanger a connu, dans le passé et sous un régime spécial, une époque de prospérité, d'essor inoubliable, de faste et de plénitude. On ne peut pas imaginer ici une poursuite de cette ascension autrement que dans des cadres juridiques qui ont donné leurs preuves...

La souveraineté marocaine ? Le problème de Tanger n'est pas non plus un problème de souveraineté. Y greffer cette question, pour des raisons manifestement démagogiques, a quelque chose de nettement spécieux. Personne n'a jamais discuté l'appartenance de Tanger à l'Empire Chérifien, pas plus que celle de Beyrouth, pourtant déclarée zone franche, à l'Etat libanais. Il y a plus encore. Ce régime spécial qu'on veut accorder à Tanger, aurait-on discuté ses bases avec les puissances, que cela n'aurait nullement porté atteinte à la souveraineté marocaine. Et si jamais cette idée de négociation avait existé dans l'esprit du gouvernement marocain, c'est une idée bien moins mauvaise qu'on ne pense. Témoin la vague d'espoir soulevée ici par les déclarations dans ce sens attribuées au Ministre des Affaires Etrangères. Qu'on imagine les conséquences incalculables pour l'essor de cette ville, si cette position — à supposer qu'elle fût jamais envisagée — avait été maintenue !

Car, il y a, dans le cas de l'ex-zone internationale, trois ordres d'intérêts superposés qui ne coïncident pas toujours entre eux. Il y a d'abord les intérêts supérieurs du Maroc: Il y a ensuite ceux des puissances. Il y a en troisième lieu les intérêts souvent méconnus des habitants de cette ville. Le jeu complexe de ces trois ordres d'idées diffère profondément lorsqu'on les considère en fonction des deux buts que s'était fixé le Maroc en abordant la question de Tanger : l'abrogation du statut international qui regarde plutôt vers le passé; et l'établissement d'un régime spécial, économique et financier, qui regarde vers l'avenir.

L'abrogation du statut international relevait incontestablement pour le Maroc de sa propre souveraineté. Après l'abrogation des protectorats, le maintien de ce statut, enfant putatif de l'Acte d'Algésiras et sequelles des impérialismes, aurait été un non-sens. Personne d'ailleurs ne le met en doute, et, sous cet aspect, la conférence de Fédala-Tanger était bien la réplique historique de celle d'Algésiras.

Les problèmes posés par l'abrogation de ce statut, s'ils touchaient au plus haut point les puissances, ne concernaient que d'une façon incidente les habitants de cette ville. C'étaient des questions techniques et plutôt secondaires. Le sort futur des fonctionnaires, celui des services postaux étrangers, n'étaient point pour cette ville des problèmes vitaux. L'avenir des télécommunications américaines qui semblait être l'objectif principal de la délégation des Etats-Unis était bien le cadet de nos soucis. Il s'agissait bien d'une « liquidation » d'intérêts étrangers qui n'influençaient pratiquement en rien notre sort futur. Que la solution de ces problèmes fût l'objet de négociations ou de consultations, qu'elle aboutit à une convention ou à un acte législatif du Sultan, ce n'était plus qu'une question de procédure. Celle suivie était valable. Le résultat étant le même de toute façon, la controverse — convention ou dahir — aurait été inutile. Le petit monstre à huit têtes conçu par les juristes du Statut pouvait mourir comme il est né, par un dahir ad hoc.

(Voir la suite page 10)

LA LEÇON D'UN GRAPHIQUE

Quelle leçon tirer de cette courbe de l'espoir tangérois, de ce mouvement alternatif de l'optimisme et de la déception ? Ce graphique nous prouve clairement que le problème de Tanger est un problème psychologique bien plus qu'un pro-

blème juridique. La crise de Tanger est une crise de confiance. Et toute solution du problème ne serait valable qu'en fonction de ces données psychologiques et dans la mesure où elle tendrait à ramener cette confiance. Les hauts et les bas de la



Une conférence de M. BOUTALEB

QU'EST-CE QUE LA DEMOCRATIE ?

Le lundi 22 avril, à Settat, M. Boutaleb a exposé, devant un auditoire nombreux et vivement intéressé, les principes essentiels de la démocratie. On se souvient qu'en février dernier, à Casablanca, M. Boutaleb, dans une conférence intitulée « De la Révolution de l'Indépendance à la Révolution de la Démocratie », avait analysé le phénomène révolutionnaire, et démontré qu'il concernait encore, et d'une manière directe, le Maroc. Car il reste, au Maroc indépendant, une autre révolution à faire, une conversion à opérer : l'indépendance doit

s'achever dans la démocratie. Mais qu'est-ce exactement, que la démocratie ? Il s'imposait de le préciser, et M. Boutaleb s'y est employé avec une vigoureuse clarté.

Sa conférence comporte trois parties : dans la première, M. Boutaleb définit l'essence même de la doctrine démocratique ; il esquisse, dans la seconde, le comportement de l'homme démocratique : il évoque, enfin, le style d'un régime qui se proposerait d'incarner, au Maroc, les principes fondamentaux de la démocratie.

I) La Doctrine

Au début de sa conférence, M. Boutaleb rappelle comment s'est élaborée, dans le temps, l'idée démocratique. Il cite PLATON, qui détermine, dans son dialogue « De la République », les conditions d'existence de la Cité Vertueuse, fondée sur la Justice. Et qu'est-ce que la justice sinon, dans son principe, le respect de l'homme en tant qu'homme, et des droits naturels qu'on lui reconnaît en vertu de son éminente dignité ? ARISTOTE, nous est-il précisé, développe dans sa « Politique », la même conception, plus accessible, peut-être, à l'homme moderne, parce que plus directe et plus concrète.

Ce rappel historique n'éloigne pas l'orateur du sujet, il nous montre, au contraire, et nous révèle, dans l'idée démocratique, une exigence fondamentale de l'homme, inhérente, sans doute, à sa nature rationnelle, une idée-force qui tient à son essence et l'exprime rigoureusement. Car l'homme est société autant qu'individu, et l'exigence démocratique renvoie à la structure de l'homme comme être politique. Cette volonté, sensible au cœur, il s'est agi, dès l'antiquité, de la rendre claire à la raison : des philosophes, des penseurs politiques ont donc essayé très tôt, de la formuler en doctrine. Quelle est-elle ?

La démocratie, déclare M. Boutaleb, se propose de faire de l'homme un citoyen : c'est d'abord une pédagogie. L'homme-en-société doit être éduqué, mais cette éducation ne se réduit nullement à une forme quelconque d'endoctrinement ; car l'endoctrinement dégrade l'individu en chose, et le mutile de sa liberté, tandis que la formation démocratique revendique, au contraire, cette liberté qu'elle veut engager dans le devenir de la cité. Le citoyen, en effet, est l'homme qui participe à l'édification du milieu social et politique dans lequel il vit, non pas celui qui le subit passivement mais qui se sait et se veut « dans le coup », à part égale avec les autres. Aussi la transformation de l'homme en citoyen, — cela même que se propose la doctrine démocratique — implique-t-elle l'élimination de différences qui se veulent des privilèges ou qui se croient vertus naturelles ; différences biologiques, de caste, par exemple, de fortune ou de religion. Car la prise en considération de ces diffé-

rences et leur insertion dans le domaine politique contredit le principe démocratique, et le ruine : c'est en se prévalant de semblables distinctions, justement, que les régimes se font dictatoriaux. La démocratie postule l'égalité des citoyens ; aussi conçoit-on que, dans certains pays, encore, elle paraisse, et se veuille, révolutionnaire : des structures archaïques doivent disparaître, et l'entreprise démocratique se présente alors comme de déblaiement, de conversion et de révolution. C'est une œuvre de libération.

L'homme, précise en effet M. Boutaleb, n'est pas citoyen de nature, et il importe que chacun réalise en soi, pour soi et les autres ensemble, cette promotion. Le citoyen véritable ne se contente pas d'exister, d'être là, il ne s'engule pas dans la passivité, il se veut et se fait créateur, il joue un rôle dans la cité, il y a chez lui une genèse réciproque de la pensée et du travail, un engrenage de l'action et de la réflexion. Cette création suppose une liberté qui se veut liberté pour soi et pour autrui indissolublement : or la liberté, il importe de le souligner, n'est pas l'anarchie, le citoyen qui se choisit libre poursuit, en même temps, la liberté des autres citoyens, et en revendiquant la sienne propre, c'est du même coup, celle des autres qu'il promet. La liberté du citoyen trouve dans celle de ses concitoyens, son fondement et sa condition, non pas sa limite, mais sa possibilité.

Aussi la démocratie implique-t-elle, dans la liberté, et comme son expression l'égalité. M. Boutaleb indique très justement que cette égalité consiste, dans l'ordre politique, à considérer tous les individus sur le même plan du possible, c'est-à-dire à substituer à l'unique hiérarchie de caste ou d'argent, la hiérarchie démocratique fondée sur la valeur. Postuler l'égalité doit entraîner la constitution d'une société où chacun, à sa place et en fonction de ses propres vertus, coopère à l'intérêt général. Cette hiérarchisation n'est plus à imposer, ni imposée, mais librement reconnue et assumée.

Il résulte de là que l'Etat émane de l'ensemble des citoyens qu'il représente par volonté déléguée.

II) Le comportement de l'homme démocratique

La démocratie ne constitue pas une doctrine, extérieure en quelque sorte aux citoyens, c'est le mouvement par lequel chaque membre d'une société installe en soi l'ordre de la cité, et se fait « politique » — l'ordre par lequel il participe (c'est-à-dire prend sa part) à la tâche collective. La démocratie se fait, et il ne suffit pas, pour être démocrate, de l'affirmer verbalement. Le verbe se fait chair, il s'incarne dans une entreprise con-

crète. L'acte est premier, primordial, le démocrate : c'est l'homme qui s'éprouve et se prouve dans l'acte par lequel il institue au sein de la cité l'ordre de la démocratie.

Mais, comme tout engagement, l'engagement démocratique de la personne ne tire son efficacité et ne reçoit sa pleine justification que de sa participation à une action collective. Le Parti, justement rassemble des citoyens qui militent pour la réalisation d'un programme qu'ils estiment utile à la collectivité. Le Parti de type démocratique, ignore toutes distinctions de caste ou de classe, de sexe, de religion ; ce n'est pas un club réservé à une élite. Il réalise une synthèse d'opinion qui, par lui et grâce à lui, se précise en se rationalisant : c'est en s'insérant dans un parti que l'opinion du citoyen devient une idée-force qui peut agir sur la vie politique de la cité.

Il appartient, à un régime démocratique, de reconnaître la nécessité de la pluralité des partis. La démocratie ne s'accommode pas du Parti unique qui signifie dictature. Les opinions des citoyens divergent, et il est juste et salutaire à la cité que toutes puissent s'exprimer dans des organismes divers, dans des partis qui reflèteront les diverses tendances de tous les membres de la cité, et que l'on doit retrouver au gouvernement.

III) Le Régime

M. Boutaleb, rappelle alors la structure du régime démocratique.

Il doit être représentatif : au sein d'un parlement élu au suffrage universel, la nation entière se trouve présente et représentée. Il ne peut y avoir dans un pays de démocratie si l'on n'y institue pas d'abord le suffrage universel qui est son fondement et sa condition. Les dirigeants ne sont ainsi que les délégués de la nation et au service de cette même nation.

Il va de soi que ce régime, qui repose sur le consentement des citoyens doit laisser place à la critique. Il est nécessaire à la démocratie qu'il existe des partis d'opposition, qui la sauvegardent en s'exprimant. Certains gouvernements y voient un danger mais leurs réactions mêmes sont significatives d'une mentalité dictatoriale : la démocratie se vit dans la liberté et l'arbitraire n'a lieu.



M. Boutaleb prononçant sa conférence

M. Boutaleb évoque enfin les perspectives sociales et économiques qu'implique le régime démocratique. Le social doit être progressiste le démocrate travaille à la libération économique des citoyens ; et l'égalité qu'il requiert en politique, il ne doit pas l'oublier ni la contredire dans les autres domaines : la liberté politique est incompatible avec certaines formes d'oppression sociale ou économique. La démocratie, qui est le gouvernement du peuple par lui-même, doit se vouloir sans aucune restriction une démocratie populaire.

La conférence de M. Boutaleb remporta un très vif succès... Il est bien certain qu'à l'heure où le mot démocratie sert de prétexte pour couvrir des agissements qui ne relèvent que de l'arbitraire, des mises au point de cette valeur ne peuvent que renforcer le désir de notre pays vers l'aboutissement inévitable de la logique et de la raison dans le cadre de la Liberté pour laquelle nous avons lutté.

Mustapha EL KASRI

« Démocratie »

Directeur : Mohammed CHERKAoui
65, Boulevard Danton - Casablanca
— Téléphone : 537.85 et la suite —
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :

1 an	1.500 fr.
6 mois	750 fr.
3 mois	400 fr.

C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL 65, Bd Danton

SCOTCH - CLUB

4, rue NOLLY
Tél. : 253-13
CASABLANCA



Scot ambiance

Sa musique